

LE DEVOIR

VOL. XCIV N° 278

LES SAMEDI 6 ET DIMANCHE 7 DÉCEMBRE 2003

2,18\$ + TAXES = 2,50\$

Enfants en détresse

Les centres jeunesse sont-ils devenus les urgences des services sociaux? On y héberge aujourd'hui des enfants de six à douze ans atteints de troubles psychiatriques graves, conséquence de la très grande négligence qu'ils ont subie depuis leur naissance. Au point où on doit rouvrir les internats pour enfants, fermés il y a plus de dix ans. Gros plan sur un phénomène troublant.

Jérémie, l'enfant sauvage

ISABELLE PARÉ
LE DEVOIR

La scène ne se passe pas au XIX^e siècle mais en 2002, à Montréal. Dans un appartement, trois enfants de moins de cinq ans sont retrouvés attachés à leur lit dans une pièce verrouillée avec, pour seule «présence», une caméra plantée comme un troisième œil devant eux.

Il titube plutôt que de marcher, ignore tout du langage humain. Pour la première fois de sa vie, Jérémie atterrit au XXI^e siècle.

Le jour où la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ) a investi cette demeure à la suite de pleurs et de cris signalés par les voisins, elle y a découvert trois petites bêtes sauvages, crasseuses, affamées et sans voix, rescapées d'un univers oscillant entre la pauvreté extrême et la folie.

À l'âge où d'autres enfants entrent à l'école, Jérémie, privé de toute stimulation depuis sa naissance, est devenu presque paralysé du côté gauche. Quand la DPJ le sort de cet enfer, il titube plutôt que de marcher, ignore tout du langage humain,

VOIR PAGE A 5: JÉRÉMIE



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Ce petit garçon réside dans une des six unités nouvellement ouvertes par le Centre jeunesse de Montréal pour accueillir des enfants maltraités comme Jérémie, dont l'ampleur des difficultés rend impossible la vie en famille d'accueil.

■ Ces enfants dont personne ne veut, page A 4

■ Un remède qui a aggravé les maux des enfants, page A 4

Le Québec reprend la tête de la création d'emplois

La flambée du dollar ne se fait toujours pas sentir

GÉRARD BÉRUBÉ
LE DEVOIR

Le Québec a repris là où il avait laissé en 2002 en s'installant en tête des provinces au chapitre de la création d'emplois, et ce, pour le deuxième mois consécutif. Mieux, les gains de novembre ont été observés pour la plupart dans le secteur manufacturier, boudant ainsi la poussée de 21 % du dollar canadien par rapport à sa contrepartie américaine depuis le début de l'année.

Les données de novembre ont surpris les analystes. Qualifiée de spectaculaire, notamment en ce qui a trait à la performance québécoise, la création d'emplois a fait mieux que les scénarios esquissés en inscrivant un gain net de 54 100 au niveau canadien, de 54 200 à l'échelle du Québec. Dans le premier cas, le taux de chômage est passé de 7,6 à 7,5 %; dans le second, il s'est fixé à 9,1 % le mois dernier, contre 9,3 % en octobre.

Question d'illustrer davantage l'embellie, la dernière lecture de Statistique Canada fait ressortir un taux d'activité record au Canada, à 67,6 %, un sommet depuis 1976, soit depuis que l'agence fédérale recueille ce type de données. Au Québec, les records touchent tant le taux d'activité (66,8 %) que le taux d'emploi (60,7 %), a noté Joëlle Noreau, économiste



VOIR PAGE A 12: EMPLOIS

CULTURE

Danser sa vie

Trente ans de magie pour Margie Gillis

■ À lire en page E 1

Le film d'une chorale de la rue

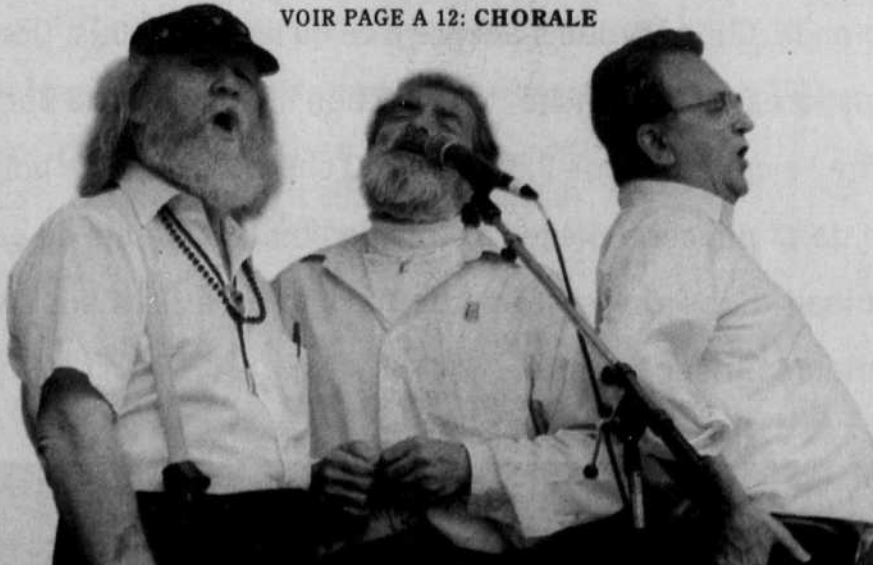
ODILE TREMBLAY
LE DEVOIR

Il était bien sympa, la chorale de l'Accueil Bonneau, étrange et émouvante formation de sans-abri dont la ville s'était entichée. On la croyait disparue du décor. Mais voilà que désormais, les chanteurs du macadam veulent jouer. En tout cas, Pierre Anthian, ce jeune Français qui, il y a sept ans, avait fondé cette chorale hors norme, rêve bel et bien d'entraîner ses troupes à l'écran.

Il rencontrait les médias hier avec, en main, une cassette bande-annonce pour lan-

cer son projet de film, intitulé *Recyclage*. À l'écran, des membres de la chorale sortant des poubelles sont déguisés en fiers Gaulois. En un montage humoristique, ils font irruption dans des films d'Hollywood, *E.T.*, *Titanic*, *Forrest Gump* et compagnie. Ils affrontent des hommes d'affaires qui leur refusent le droit de chanter, revendiquent leur virage au cinéma. Jouant de la tristesse, de la détermination, du suspense, de l'amour, les chanteurs-acteurs montrent de quel bois ils se chauffent. Le Centre Saint-Pierre,

VOIR PAGE A 12: CHORALE



Après le fédéralisme renouvelé, place au fédéralisme revitalisé

ROBERT DUTRISAC
LE DEVOIR

Charlottetown — Au concept de fédéralisme renouvelé, l'entente fondatrice du Conseil de la fédération signée hier substitue la notion de fédéralisme revitalisé.

Avec ce nouveau Conseil de la fédération, les premiers ministres provinciaux visent à «assumer un rôle de leadership dans la revitalisation de la fédération canadienne», écrivent-ils dans le préambule de l'entente fondatrice. «Les liens [entre les provinces] seront plus étroits qu'ils ne l'ont jamais été dans l'histoire du Canada», s'est réjoui hier le premier ministre Jean Charest.

Se disant «très heureux» de la signature de l'entente, survenue plus rapidement que ce qu'il prévoyait, M. Charest a souligné hier que les Québécois ont maintenant «un outil supplémentaire» pour défendre leurs intérêts. Mais le Québec n'a pas obtenu de place définitive au sein de la fédération. «La place que nous avons n'est



Jean Charest

VOIR PAGE A 12: FÉDÉRALISME

■ L'éditorial de Bernard Descôteaux en page B 4

INDEX

Actualités.....	A 2	Éditorial.....	B 4
Annonces.....	C 5	Idées.....	B 5
Avis publics.....	C 7	Monde.....	A 9
Bourse.....	C 2	Mots croisés.....	C 7
Carrières.....	C 9	Météo.....	C 7
Décès.....	C 6	Perspectives.....	B 1
Économie.....	C 1	Sports.....	C 12



L'année CHAPLEAU 2003

Les dessins de Serge Chapleau, caricaturiste à *La Presse*, la meilleure façon de garder un bon souvenir de l'année écoulée.

Venez rencontrer Serge CHAPLEAU le samedi 13 décembre de 14 h à 16 h 30 À la librairie RAFFIN 6330, rue Saint-Hubert, Montréal

L'année CHAPLEAU 2003



120 pages • 19,95 \$

Boréal 40 ans

www.editionsboreal.qc.ca

• LES ACTUALITÉS •

Et maintenant,
le jappeurNORMAN DELISLE
PRESSE CANADIENNE

Québec — Un député libéral qui a aboyé à l'Assemblée nationale pour se moquer d'une collègue péquiste a été obligé de s'excuser.

Le député de Mégantic-Compton, le libéral Daniel Bouchard, a dû présenter ses excuses, après une intervention devant la presse du leader parlementaire du Parti québécois, André Boisclair.

Le député Bouchard a ironiquement aboyé avec force hier matin, quand la députée de Matapédia, la péquiste Danielle Doyer, cherchait à s'enquérir auprès de la ministre des Transports, Julie Boulet, de l'état d'avancement des travaux de construction de l'autoroute 20 dans l'est du Québec.

Les jappements ont fait bondir le président de l'Assemblée nationale, Michel Bissonnet. Ce dernier a voulu admonester sévèrement le député libéral fautif, mais comme le siège du président est situé à une grande distance, il s'est trompé et n'a pas identifié correctement le coupable. M. Bissonnet a blâmé le député de Vimont, Vincent Au-

clair, qui s'est aussitôt levé pour dire que ce n'était pas lui qui avait émis les jappements.

C'est le leader parlementaire péquiste qui a finalement identifié le coupable devant la presse. M. Boisclair a convenu que les travaux parlementaires sont intensifs à cette période de l'année.

«Mais les députés libéraux doivent entendre l'appel au calme que le premier ministre du Québec a lancé à toute la population. Si M. Charest veut être crédible quand il lance un appel au calme, il va demander au député de Mégantic-Compton de s'excuser pour le comportement disgracieux pendant la période des questions», a dit M. Boisclair.

Le député Bouchard n'a cependant pas attendu le retour de son chef, le premier ministre Jean Charest, qui était à l'Île-du-Prince-Édouard hier, pour présenter ses excuses.

«Il y a des choses qu'on fait dans le feu de l'action et qu'on regrette. Je m'excuse. Dans le feu de l'action, on a parfois des échanges vigoureux, mais je reconnais le manque de respect et je m'en excuse», a dit le député de Mégantic-Compton devant la presse, pour clore le litige.

Les universités passées en revue

Reid met tout sur la table,
sauf les frais de scolaritéNORMAN DELISLE
PRESSE CANADIENNE

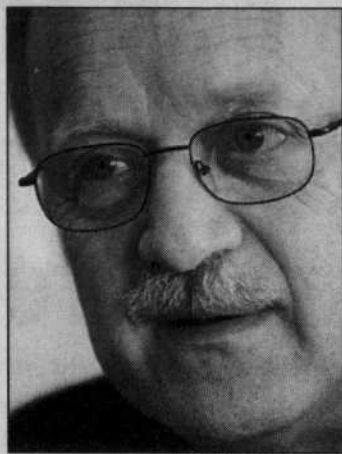
Québec — Il n'y aura pas de hausse des frais de scolarité dans les universités, a confirmé hier le ministre de l'Éducation, Pierre Reid.

«Le gel des frais de scolarité sera maintenu pendant notre mandat», a dit le ministre Reid, en rendant public un document qui servira de base aux discussions sur la qualité, l'accessibilité et le financement des universités québécoises.

La commission parlementaire de la Culture se penchera dès le 17 février prochain sur une ambitieuse revue du milieu universitaire québécois et de son financement. Tous les groupes et individus intéressés par le dossier pourront s'y faire entendre, à condition d'avoir soumis leur mémoire par écrit à la commission parlementaire au plus tard le 6 février 2004.

Tous les sujets, sauf le gel des frais de scolarité, seront sur la table, a expliqué M. Reid.

«L'affaiblissement de l'un ou l'autre des éléments — qualité, ac-



ARCHIVES LE DEVOIR

Pierre Reid

cessibilité, financement — risquerait de mettre en péril les avantages comparatifs que les universités québécoises ont pu acquérir au cours des récentes décennies», mentionne le document du ministre.

Le but du gouvernement est «d'appuyer les universités québécoises pour qu'elles améliorent leur position concurrentielle».

Le document souligne aussi que l'étudiant doit être placé au cœur même du projet universitaire. «Les étudiants sont les premiers artisans de leur réussite, mais ils doivent évoluer dans un environnement qui soutient leurs ambitions».

Parmi les données intéressantes à noter, signalons que 83,2 % des étudiants persévèrent dans leurs études après un an à l'université. Ce taux n'était que de 78,7 % en 1993.

Après six ans d'études, le taux de diplomation est de 73 %.

Le diplôme universitaire est un adjuvant très efficace pour se trouver un emploi. Le taux de chômage chez les bacheliers universitaires est de 4 %, contre 10,7 % chez les jeunes non diplômés du même âge.

Il y a sept universités au Québec, soit Laval, Montréal, Bishop's, Concordia, Sherbrooke, McGill et l'Université du Québec. Cette dernière est composée d'une douzaine de constituantes.

Il y a dans les universités du Québec 204 000 étudiants québécois inscrits, en plus de 23 000 étudiants provenant du reste du Canada et 19 000 étudiants étrangers.

Au Québec, 14 % de la population détient un diplôme universitaire, contre 15,4 % dans le reste du Canada et 17,5 % en Ontario.

L'endettement moyen d'un étudiant québécois au sortir de l'université est de 13 100 \$, soit beaucoup moins qu'en Ontario, où il est de 22 700 \$.

En 2001-02, le gouvernement québécois a investi 1,6 milliard pour le financement des universités québécoises.

Par ailleurs, réagissant au document de consultation, la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ) s'interroge sur les intentions gouvernementales en éducation universitaire. La FEUQ se demande si les sommes additionnelles promises par le gouvernement Charest, soit 240 millions, seront au rendez-vous.

«Le ministre peut-il encore nous confirmer qu'il investira 240 millions récurrents dans les universités?», a demandé Pier-André Bouchard St-Amant, vice-président de la FEUQ, en faisant référence aux dernières sorties publiques du ministre des Finances.

Voici la toute nouvelle berline G35x à traction intégrale.

Même son prix est plus
que performant : à partir de

42 300 \$*

La route. Vous l'empruntez le matin pour aller au boulot et le soir pour revenir à la maison. Mais la route peut être imprévisible. C'est pour cette raison que la G35x à traction intégrale d'Infiniti existe, équipée du système de traction intégrale ATTESA E-TS^{MC}, l'un des plus intelligents au monde. Chaque roue s'adapte à ce qu'il y a dessous. Donc, selon les conditions routières, vous disposez de la capacité de la traction intégrale, de la performance de la propulsion et de toutes les combinaisons entre les deux. Elle offre : • moteur V6 de 3,5 litres, 260 chevaux à DACT • boîte de vitesses automatique avec mode manuel • jantes en alliage d'aluminium de 17 pouces • sièges avant chauffants et garnis de cuir • sonorisation Bose^{MD} de 200 watts avec changeur de 6 CD intégré au tableau de bord • système de navigation Infiniti sur DVD, par GPS (en option)[†] La nouvelle berline G35x à traction intégrale d'Infiniti. Maîtrisez la route.

Infiniti.ca

V O S C O N C E S S I O N N A I R E S I N F I N I T I D U G R A N D M O N T R É A L

Infiniti de Brossard
9005, boul. Taschereau
Brossard (Québec)
(450) 445-5799

Infiniti Laval
305, boul. Saint-Martin Est
Laval (Québec)
(514) 382-8550

Meridien Infiniti
4000, rue Jean-Talon Ouest
Montréal (Québec)
(514) 731-7977

Spinelli Infiniti
345, boul. Brunswick
Pointe-Claire (Québec)
(514) 697-5222

LE DEVOIR

POLITIQUE



Bijouterie Gambard
Vente et service technique de Rolex
630-A RUE CATHCART, MONTRÉAL, CENTRE VILLE • TÉL: 866-3876

Les alliancistes disent oui à l'union avec les conservateurs

Stephen Harper a rempli sa partie du contrat; reste maintenant à Peter MacKay à faire de même

HÉLÈNE BUZZETTI
DE NOTRE BUREAU
D'OTTAWA

Après bien des tentatives qui ont échoué, la moitié de l'équation est maintenant réglée: les militants de l'Alliance canadienne ont dit oui de façon presque unanime à la disparition de leur parti politique pour s'unir au Parti progressiste-conservateur. Reste aux militants conservateurs à faire la même chose, aujourd'hui dans tout le pays, pour que la décision soit finale. La voie est d'autant plus libre qu'un tribunal ontarien a rejeté la requête de 22 militants conservateurs qui voulaient freiner la fusion.

Ainsi, parmi les 90 000 militants que compte l'Alliance canadienne, un peu plus de 53 000 se sont prononcés sur la question. Et c'est dans une proportion de 95,9 % qu'ils se sont dits favorables à la fusion des deux partis de la droite. Dans aucune province le pourcentage a-t-il passé sous la barre des 92 %.

«Je ne pense pas qu'on puisse lire quoi que ce soit d'autre dans ces résultats qu'un appui et un enthousiasme total», a lancé le chef allianciste Stephen Harper.

Le vote confirme que le parti est d'abord albertain et ensuite, ontarien. Ce sont 17 000 et 15 000 personnes respectivement qui ont exercé leur droit de vote dans ces provinces. En comparaison, à peine 302 militants se sont donné la peine de voter au Québec et 1360 dans les quatre provinces atlantiques réunies.

Aujourd'hui, ce sera au Parti progressiste-conservateur de décider si oui ou non il se saborde. Les militants, réunis dans 27 villes un peu partout au Canada, tiendront un congrès virtuel au cours duquel les militants pro et antifusion pourront prendre la parole. Il faudra l'appui des deux tiers des votants pour donner le feu vert à la fusion. Le seul député conservateur québécois, André Bachand, ira voter à Trois-Rivières, mais ce n'est que lundi qu'il annoncera of-



Le chef allianciste, Stephen Harper, a obtenu l'appui de 95,9 % de ses militants pour concrétiser l'union de la droite canadienne.

ficiellement s'il reste ou non en politique, et avec quel parti. M. Bachand s'était vivement opposé à la fusion. Quant à Joe Clark, lui aussi farouche opposant, il devrait se prononcer aujourd'hui.

D'un point de vue légal, il semble que le processus puisse suivre son cours. Le juge Russell Juriansz, de la Cour supérieure de l'Ontario, a rejeté une requête menée par le candidat défait au leadership conservateur, David Orchard, demandant de déclarer illégal le mécanisme de fusion. «La demande est rejetée entièrement», écrit-il.

Hier, Stephen Harper a voulu se montrer rassurant: «Ce nouveau parti ne peut pas simplement être une Alliance canadienne agrandie.» Les politiques du parti seront adoptées en concertation, en s'ins-

pirant des plateformes des deux formations qui le composent.

Si la fusion est acceptée tel que prévu aujourd'hui, alors le véritable travail débutera la semaine prochaine. La nouvelle formation politique, le Parti conservateur du Canada, aura du pain sur la planche, ne serait-ce que sur le plan logistique: concevoir un logo et préparer du matériel promotionnel, se doter d'une organisation commune en embauchant du personnel, mettre en commun les ressources et se regrouper dans les mêmes locaux.

On devra surtout enclencher la course au leadership, prévue pour la mi-mars prochain, de même que le processus de rédaction d'une plateforme électorale commune. Enfin, dès le

mois de janvier, chaque circonscription devra élire une association commune et désigner ensemble le candidat à l'élection. Tout cela devra être terminé avant le mois d'avril, moment privilégié jusqu'à présent par l'équipe de Paul Martin pour déclencher des élections générales.

Sous le leadership de Preston Manning, le Parti réformiste avait amorcé un premier processus de fusion en 1999 en devenant l'Alliance canadienne, mais très peu de conservateurs s'y étaient joints. Un sondage SOM publié en début de semaine place un éventuel parti de la droite unie en troisième place, avec à peine 11 % des intentions de vote. Il est devancé par le NPD (16 %) et le Parti libéral (53 %).

Huit Québécois sur dix profiteront d'une baisse d'impôt, dit Yves Séguin

NORMAN DELISLE
PRESSE CANADIENNE

Québec — Il y aura environ 80 % des Québécois qui vont bénéficier des baisses d'impôt promises par les libéraux en 2004, a expliqué hier le ministre des Finances, Yves Séguin.

«Environ 80 % des Québécois ont un revenu moyen de 30 000 \$. C'est à eux que fondamentalement les baisses d'impôt vont aller», a déclaré le ministre Séguin, tant à l'Assemblée nationale que devant la presse par la suite.

Ces baisses d'impôt devraient atteindre un milliard de dollars, «peut-être plus, ou moins, cela va dépendre de nos résultats financiers de fin d'année», a indiqué le ministre des Finances.

M. Séguin était invité à faire le point sur les engagements budgétaires du gouvernement Charest, engagements qui ont fait l'objet d'interprétations contradictoires au cours des derniers jours.

Il n'y aura pas de baisses pour les gens riches, a précisé le ministre. Qui est riche? «Les 75 000 \$, 100 000 \$ et plus», a répondu M. Séguin.

Le gouvernement remplira ses engagements d'investir plus dans la santé et dans l'éducation, et il baissera les impôts, comme il s'y est engagé, a promis M. Séguin.

On trouvera l'argent nécessaire ailleurs. Le ministre a donné deux exemples où des fonds pourraient être récupérés:

■ les mesures fiscales aux entreprises, qui atteignent plus de quatre milliards de dollars par année, seront revues à la baisse. «J'ai l'intention de faire le ménage là-dedans», a dit M. Séguin;

■ un plan de lutte «musclé» contre l'évasion fiscale sera annoncé sous peu. Il visera les riches, la contrebande et l'argent du crime organisé. C'est de 600 millions à un milliard de dollars par année qui pourront être récupérés, croit le ministre.

Le premier ministre Jean Charest a déclaré jeudi que les baisses d'impôt viseront pour 2004 les classes moyennes et les familles



Yves Séguin

avec enfants, et non tous les contribuables. Ceci a amené l'opposition péquiste à soutenir qu'il s'agissait d'une autre remise en question des engagements pris pendant la dernière campagne électorale.

Le chef péquiste, Bernard Landry, est revenu à la charge hier, en soutenant que le gouvernement Charest avait procédé à «un bris de contrat spectaculaire en reniant cet engagement électoral».

Selon M. Landry, plus de 300 000 familles ont subi des hausses d'impôt depuis six mois, notamment par une hausse des tarifs d'électricité, des frais de garde, des primes d'assurance maladie et du coût du transport en commun.

Quant au chef de l'Action démocratique, Mario Dumont, il a accusé le gouvernement «d'improvisation» en matière fiscale.

«Le ministre des Finances profite du fait que le premier ministre est à l'Île-du-Prince-Édouard pour le ramener à l'ordre. Cela témoigne de l'improvisation du gouvernement», a conclu M. Dumont.

Abolition de la loi 46 dans l'industrie du vêtement

Le salaire minimum passe à 8 \$ l'heure

MARTIN OUELLET
PRESSE CANADIENNE

Québec — Le gouvernement du Québec hausse à 8 \$ l'heure le taux horaire minimum dans l'industrie du vêtement mais jette au panier la loi 46 qui assurait une certaine protection des acquis des travailleurs.

La loi 46, une mesure provisoire en vigueur depuis 18 mois, ne sera pas reconduite lorsqu'elle arrivera à échéance le 31 décembre et sera remplacée, le 1^{er} janvier, par des normes permanentes, a confirmé hier le ministre du Travail, Michel Després.

«Le salaire d'entrée, qui était à 7,30 \$ l'heure, passe à 8 \$. On met la norme à la hausse. C'est une excellen-

te nouvelle pour les travailleurs de l'industrie», a lancé M. Després, en point de presse à Québec.

L'augmentation du taux horaire profitera à environ 20 % des 45 000 travailleurs du vêtement au Québec, en grande majorité des femmes.

Pour les autres, ceux bénéficiant d'un taux horaire supérieur à 8 \$, ils n'ont aucune raison de craindre une détérioration de leurs conditions, a martelé le ministre. Il est inconcevable, à son sens, qu'un employeur profite de la réglementation pour sabrer le salaire de ses travailleurs.

«La condition de base est la haus-

se. Je ne vois pas pourquoi les travailleurs iraient à la baisse. Le salaire moyen est de 10,25 \$, et là, on élève la base. Le salaire moyen va augmenter», a-t-il estimé.

Les nouvelles règles, a poursuivi le ministre, fixent un meilleur traitement de base pour les salariés en plus de mettre fin à l'incertitude qui entourait les conditions de travail dans le secteur du textile depuis l'abolition des décrets de conventions collectives par le gouvernement péquiste en 1999.

Outre le salaire de base, le règlement établit à 39 heures la semaine normale de travail, fixe à

trois semaines le congé annuel après un an de service et à quatre semaines après trois ans. De plus, il prévoit neuf jours fériés et des congés pour des événements familiaux (décès, naissance).

Par ailleurs, le règlement fait table rase des catégories d'emploi et des échelons salariaux qu'établissait la loi 46. «C'est aux employeurs de déterminer le nombre d'échelons et de catégories d'emploi dans leur entreprise», a précisé le ministre.

Le gouvernement aura l'industrie à l'œil, a promis M. Després, qui a demandé à la Commission des normes du travail d'être «proactive» et de s'assurer que les employeurs respectent les conditions minimales de travail fixées par l'État.



Yves Després

Nouveauté éco 10%

De France et d'Italie!
Soldes sur literies en inventaire éco.
30% à 40%

ACTUEL 5 DEPUIS 1984

Sur rendez-vous (514) 335-0705

Offre de Noël Patrimoine
Jusqu'à 24 mois sans intérêt

Durant le mois de décembre, bénéficiez d'une facilité de paiement allant jusqu'à 24 mois*, à l'achat de tout mobilier non soldé.

La Maison assumera les frais d'intérêts.

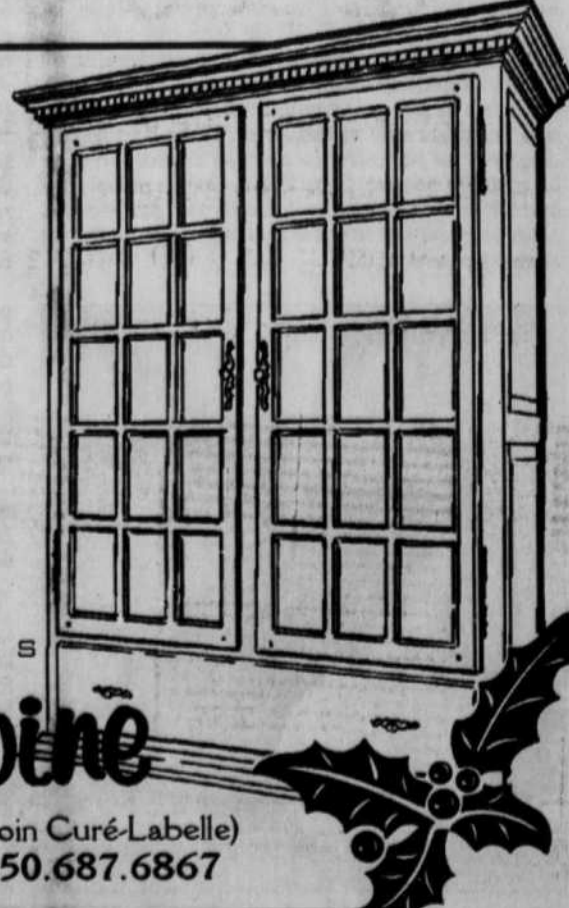
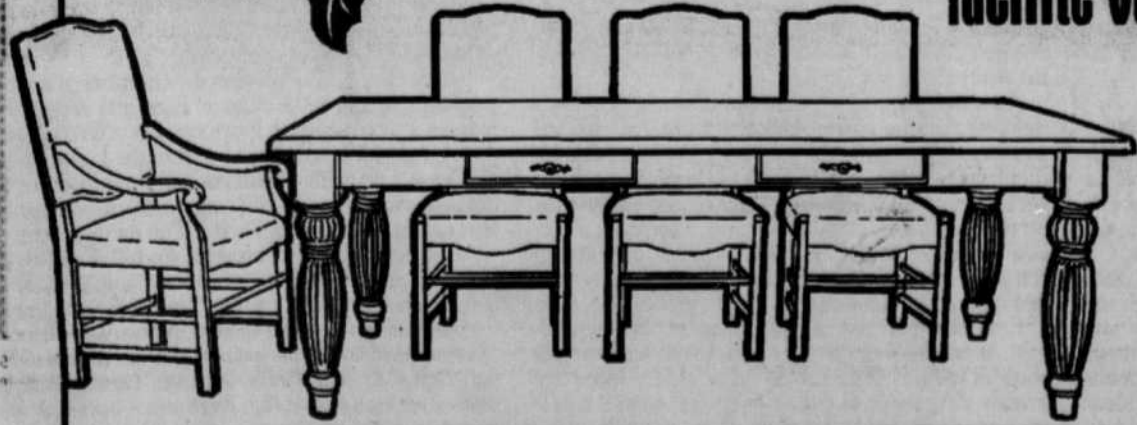
Avec cette offre de Noël Patrimoine facilite votre bonheur

* conditionnel à l'approbation de crédit.

MAISON DE MEUBLES

Patrimoine

3932 Autoroute Laval Ouest (coin Curé-Labelle)
Laval (Qc) H7T 2P7 450.687.6867



• LES ACTUALITÉS •

ENFANTS EN DÉTRESSE

Les années
de la désinstitutionnalisation

Un remède qui a aggravé les maux des enfants

ISABELLE PARÉ
LE DEVOIR

Pour certains médecins, la fermeture des centres d'accueil pour jeunes enfants en difficulté a été une erreur monumentale de la dernière décennie, et certains enfants l'ont malheureusement payée très cher.

«Ce virage-là a coûté cher à beaucoup d'enfants. Certains ont été laissés dans des milieux impossibles. On peut comparer cela à la désinstitutionnalisation», affirme le Dr Lorraine Boucher, une pédopsychiatre qui travaille depuis 15 ans avec la clientèle des centres jeunesse et qui salue le retour de ces milieux de «rééducation» pour les enfants les plus amochés.

«Les gens étaient bien intentionnés au départ. Mais comme pour toutes les réformes, on a créé de nouvelles ressources sans donner aux gens les moyens d'agir», ajoute-t-elle.

Virage ou dérapage?

Comme pour les adultes, le virage ambulatoire pour les tout-petits a en effet connu de sérieux ratés. Emporté par la culture du retour «vers le milieu naturel», la plupart des centres d'hébergement pour petits enfants (6-12 ans) ont été fermés par les centres jeunesse au tournant des années 90.

Conspués par certains qui les comparaient tantôt à des asiles, tantôt à des orphelinats, ces centres ont été remplacés à Montréal par une trentaine de foyers de groupe et par une multitude de familles d'accueil. Dans la foulée des compressions, ces internats étaient aussi dorénavant perçus comme une solution très coûteuse pour un réseau privé de moyens.

Mais le test de la réalité a rapidement eu raison de la philosophie du milieu naturel à tout prix. Supervisés par des éducateurs ou de simples parents, ces milieux se sont avérés incapables de faire face à des problèmes de développement psychiques aussi graves.

Subissant échec après échec, plusieurs de ces enfants ont vécu dans six à dix familles d'accueil avant qu'on ne se décide à ressusciter des institutions spécialisées capables d'en prendre soin. «En niant la psychopathologie de ces enfants et celle de leurs parents, on a nié leurs besoins. On s'est fait croire qu'en les mettant dans une bonne famille, tous leurs problèmes seraient réglés. Or c'est faux!», déplore Mme Boucher.

Le Dr Michel Lemay, un éminent pédopsychiatre de l'hôpital Sainte-Justine, abonde dans ce sens. «Il y a eu une folie au Québec de fermer toutes les institutions pour enfants. On se culpabilisait d'être la province qui plaçait le plus d'enfants. C'était une hérésie car on sait que ces enfants vivent des difficultés telles qu'ils ne peuvent s'adapter ni à des foyers de groupe ni à des familles d'accueil», affirme-t-il.

Même les autorités du Centre jeunesse de Montréal reconnaissent aujourd'hui les ratés de ce virage pris dans les années 90. «Il faut reconnaître que certains enfants sont des handicapés affectifs qui ne pourront jamais plus tolérer un milieu familial. On s'est rendu compte que le remède qu'on leur proposait [les familles d'accueil] était en train d'empirer leur problème», constate Alain Dalpé, adjoint à la direction des services à l'enfance et aux adolescentes au CJM.

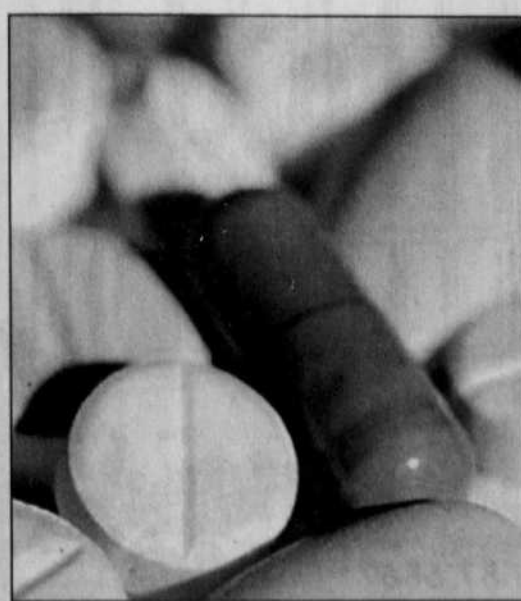
Le Dr Lemay affirme pourtant s'être farouchement battu à l'époque contre cette forme de désinstitutionnalisation qui, à son avis, reflétait aux familles d'accueil une tâche insurmontable. «Il faut des milieux stables pour apaiser ces enfants. L'institution n'est pas un cadre de vie idéal, mais c'est encore mieux que de la discontinuité créée par le ballottage et le manque de personnel», tranche-t-il.

Plus que des médicaments, du personnel

Pour guérir ces enfants, ces nouveaux centres d'accueil pour enfants devront toutefois avoir un personnel stable et offrir un encadrement adéquat à leurs éducateurs ainsi que l'accès à l'expertise de pédopsychiatres, de psychologues, d'orthopédagogues, etc., affirme cet expert.

Compte tenu des contraintes budgétaires dans les centres jeunesse, le Dr Lorraine Boucher demeure inquiète. Elle met en garde contre la tentation de donner trop de médicaments aux enfants à défaut de pouvoir leur offrir le personnel spécialisé pour s'attaquer à leurs problèmes. «Certains enfants ont besoin de médicaments pour se contrôler», affirme-t-elle. Mais le soin le plus important, ça reste les relations continues qu'il faut apporter à ces enfants», pense-t-elle.

Le Dr Lemay croit aussi que dans une organisation sous-financée, la médication peut devenir un substitut rapide au manque de ressources humaines. «La pilule ne sert qu'à diminuer les symptômes. Donnée seule, le médicament ne sert à rien. Et il y a toujours le danger de ne pas suivre les doses ou de mal surveiller les effets secondaires. Ce qu'il faut, c'est un milieu pour que ces enfants s'enracinent. Une bonne partie de ces petits pourront s'en tirer s'ils sont toujours aidés par les mêmes personnes», dit-il.



ARCHIVES LE DEVOIR



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Ces enfants dont personne ne veut

Les problèmes de santé mentale sont si graves qu'on s'empresse de rouvrir les centres d'accueil fermés il y a une dizaine d'années

ISABELLE PARÉ
LE DEVOIR

Dix ans après avoir fermé les centres d'accueil pour jeunes enfants, les centres jeunesse, aux prises avec une recrudescence de tout-petits atteints de troubles psychiatriques, rouvrent aujourd'hui à la hâte ces milieux de vie honnis au début des années 90.

C'est que la montée en flèche des problèmes de santé mentale rapportés chez les enfants victimes de mauvais traitements est impressionnante. Anxiété, dépression, troubles de l'opposition et de l'attachement: autant de problèmes graves qui sont souvent le tribut de la très grande négligence, voire de l'absence de soins, auxquelles certains enfants, comme Jérémie (voir texte en page A 1), sont aujourd'hui soumis dès la naissance.

Une visite faite par Le Devoir dans deux des six unités d'hébergement pour enfants de six à douze ans, récemment rouvertes par le Centre jeunesse de Montréal (CJM), a permis de constater que 15 des 24 petits pensionnaires présentent plusieurs diagnostics psychiatriques allant de la dépression majeure aux troubles graves d'anxiété ou du comportement. Plus de la moitié consomment des cocktails de psychotropes normalement prescrits à des adultes.

«Nous avons maintenant, dans nos centres, des pharmacies remplies de médicaments qu'on doit garder sous clé», affirme Kathleen Hogan, chef de deux unités pour petits au site d'hébergement Dominique-Savio-Mainbourg du CJM, pour illustrer cette nouvelle donne dont les centres jeunesse héritent.

À six ou sept ans, la plupart de ces bambins prennent déjà du Ritalin et plusieurs prennent des somnifères, des antidépresseurs et du Risperdal, un antipsychotique aussi utilisé pour contrôler l'impulsivité et l'agressivité chez les enfants. «C'est le tribut de la désinstitutionnalisation des enfants. Ils nous arrivent ici avec trois ou quatre médicaments. Le secteur de la maladie mentale pour les enfants a été délaissé et les services ont été coupés dans les hôpitaux ces dernières années. En définitive, ce sont les centres jeunesse qui récoltent cela. Mais nous ne sommes pas des experts en maladie mentale!», soutient Jean-Pierre Duplantie, directeur général au Centre jeunesse de Montréal.

Aujourd'hui, le terme «mésadapté» est trop faible pour décrire l'état de ces enfants. Après avoir cru dur comme fer, au début des années 90, à la possibilité de réintégrer ces enfants dans des milieux naturels, notamment dans des familles d'accueil, les centres jeunesse déclarent forfait. Ils viennent de rouvrir ces milieux institutionnels pour héberger ces petits mal en point dont personne ne veut plus.

«Quand ils arrivent ici, certains de nos enfants ressemblent plus à de petites bêtes sauvages qu'à des enfants», confie Alain Dalpé, adjoint à la direction des services à l'enfance et aux adolescentes.

Des enfants sous forte médication

Une étude réalisée auprès des centres jeunesse de la région métropolitaine par le professeur Denis LaFortune, de l'école de criminologie de l'Université de Montréal, en dit long sur l'état de santé mentale des enfants qui trouvent refuge dans ces institutions.

En effet, de 20 à 40 % des quelque 700 jeunes hébergés dans ces centres jeunesse sont traités avec des médicaments psychotropes. Et plus ces enfants sont jeunes, plus la prescription de médicaments est importante. Près de 40 % prenaient du Ritalin, 25 % des neuroleptiques et des antipsychotiques comme le rispéridone ou la clonidine, ainsi que des antidépresseurs (14 %),

des anxiolytiques (3%) et des sédatifs (1,2%).

Plusieurs le disent: ces centres d'accueil sont en passe de devenir ce que les urgences sont au réseau de la santé: le dernier recours de l'enfance en détresse.

À Montréal, on compte maintenant 70 places réservées à cette clientèle multiproblématique, mais si on se fie à la demande, on pourrait en accueillir bien davantage. «Nous avons 26 enfants en attente. Et leur durée de séjour sera de deux ou trois ans. Pour d'autres, ce sera toute la vie, jusqu'à l'âge adulte», explique Alain Dalpé.

Un peu partout au Québec, la pression est de plus en plus forte pour augmenter le nombre de places en institution pour ces enfants. On réclame notamment huit places au Saguenay et cinq sur la Côte-Nord.

Chose impensable il y a quelques années, on convient désormais que pour certains de ces enfants, le retour dans une famille normale est en réalité impossible. Selon M. Dalpé, plusieurs facteurs socioéconomiques peuvent expliquer ce glissement, mais aussi certains choix de société faits ces dernières années, dont on commence à peine à saisir les conséquences insidieuses sur les enfants de milieux démunis.

«Il y a de plus en plus de demandes d'aide de ces familles et de moins en moins de ressources. Le travail qui se faisait dans les écoles par des travailleurs sociaux ne se fait plus. Avant, les enfants étaient emmenés chez nous plus tôt, pour un petit passage afin de les calmer. Aujourd'hui, quand ils arrivent, ils sont déjà taxés, sous médication, et ils ne sont plus scolarisables. On se retrouve avec les enfants dont personne ne veut», explique Alain Dalpé.

Jérémie, Paul et les autres

Ces enfants dont personne ne veut, nous les avons rencontrés. Pour des raisons de confidentialité, nous les avons rebaptisés Jérémie, Paul et Nicolas. Ils souffrent très souvent de troubles de l'attachement et de l'opposition, deux diagnostics qui découlent directement du manque d'amour et d'attention dont ils ont affreusement souffert. Quand ce n'était pas l'abandon pur et simple.

Selon le Dr Michel Lemay, un éminent pédopsychiatre de l'hôpital Sainte-Justine aujourd'hui reconnu mondialement pour ses travaux sur les enfants mal-aimés, il est clair que les enfants victimes d'abandon et de grande négligence développent des problèmes assimilables à des diagnostics psychiatriques. «La plupart de ces jeunes ne sont pas malades au départ mais ont besoin d'un suivi psychiatrique en raison des manques qu'ils ont connus. Dès notre naissance, le cerveau se développe grâce à des stimuli. Or, si l'environnement n'apporte pas cela, le cerveau peut se dérégler», affirme-t-il.

À son avis, il est clair que des familles d'accueil ne peuvent pas relever de tels défis. «Il faut des professionnels pour tenir le coup, ainsi qu'un encadrement stable et constant», croit-il.

Au site Dominique-Savio-Mainbourg, plusieurs des petits pensionnaires, ballottés toute leur enfance, souffrent aujourd'hui de troubles graves de l'attachement (incapacité à créer des liens durables avec une personne) et de troubles de l'opposition, un diagnostic réservé aux enfants réfractaires à toute forme de contrainte ou d'autorité. Certains bambins sont carrément dépressifs et suicidaires; d'autres s'inventent des mondes imaginaires.

Contrairement aux adultes, affirme Kathleen Hogan, la dépression chez les enfants s'exprime très souvent par de l'agitation, de l'agressivité et une très grande difficulté à se concentrer. «Les enfants dépressifs ont une tendance à la destruction. Ils bougent tout

le temps, n'arrêtent pas de sauter, sont incapables d'être posés ou de s'asseoir. Toutes leurs réactions sont d'abord physiques plutôt que psychologiques», dit-elle.

Sans dire clairement qu'ils souhaitent en finir avec la vie, ces petits envoient à leurs éducateurs des signaux patents de leur désespoir en se mutilant ou en se livrant à des jeux dangereux. «Plusieurs vont se mordre, se griffer ou carrément se jeter sur le mur pour se faire saigner du nez», explique celle qui veille sur eux.

L'école, si possible

Compte tenu de leurs très grands problèmes émotifs, la scolarisation de ces enfants devient un défi de taille. Seulement deux des enfants du groupe fréquentent l'école primaire du quartier. Les autres ne peuvent pas absorber plus de deux ou trois heures d'école par jour. Pour les plus mal en point, notamment ceux qui souffrent de dysharmonie fonctionnelle comme Nicolas, on se limite à trois heures par semaine. «Ces enfants ont un monde chaotique dans leur tête. Ils ne peuvent souvent rester en place et, pour eux, apprendre à lire et à écrire est très difficile», explique le Dr Lemay.

Alors qu'on compte normalement une éducatrice pour six de ces enfants, Nicolas a besoin d'une éducatrice à temps plein.

La très grande détresse des enfants hébergés dans ces refuges pose d'ailleurs des défis sans précédent aux centres jeunesse. Presque tout le personnel y est jeune et peu expérimenté puisque la plupart des éducateurs plus anciens, parfois épuisés, préfèrent se tourner vers des postes moins exigeants.

«Il y a plusieurs postes vacants dans nos unités car le roulement est grand. C'est un travail difficile, où il faut parfois contenir physiquement les enfants, entendre leurs cris. Ce ne sont pas des cris normaux, ce sont des hurlements très troublants, même pour ceux qui y sont habitués», explique Kathleen Hogan qui, elle, tient pourtant le fort depuis plus de 15 ans.

Y a-t-il donc un espoir pour ces enfants? Selon le Dr Lemay, des enfants aussi mal en point peuvent finir par s'en tirer, mais seulement s'ils sont assurés d'un encadrement stable et constant jusqu'à leur majorité. «Il ne faut pas oublier que le cerveau des enfants peut réparer ses circuits. Si on leur donne un environnement structuré, avec du personnel stable, on a les preuves que des récupérations sont possibles», dit-il.

Dans le corridor que nous traversons, Kathleen Hogan nous montre la preuve que tout n'est pas perdu pour certains de ces petits. Sourire aux lèvres, elle pointe la chambre remplie de Pokémon d'un garçonnet de dix ans dont l'abandon par les parents vient d'être officialisé par une décision de la cour. Il se prépare à être adopté. Un peu plus loin, un autre fera bientôt le grand saut dans une famille d'accueil. «C'est très rare», nous confie-t-elle.

Les autres petits voisins de chambre n'auront peut-être jamais cette chance. Bien que considérés inaptes à s'en occuper, leurs parents n'ont toujours pas renoncé à leur autorité parentale. La loi oblige d'ailleurs à ce qu'ils soient consultés pour toutes les décisions importantes et d'ordre médical concernant leur enfant. Même pour l'octroi d'un médicament.

«C'est très difficile pour ces petits. En fait, ils doivent faire le deuil de quelqu'un qui est encore vivant, qui vient les voir de temps en temps, qui leur promet de les reprendre un jour mais qui ne le fait jamais», confie Alain Dalpé.

«Pour plusieurs de ces enfants, affirme Kathleen Hogan, l'espoir de sortir d'ici est très faible. Certains resteront même avec nous jusqu'à l'âge de 18 ans. À moins que leurs parents ne redeviennent un jour aptes à les reprendre.»

• LES ACTUALITÉS •

ENFANTS EN DÉTRESSE

JÉRÉMIE

« Il est incapable d'être en présence d'un objet sans le détruire. Tout passe par la destruction. Contrarié, il déchire ses vêtements. Il a très peu conscience du danger, du bien ou du mal. »

SUITE DE LA PAGE 1

sinon quelques mots marmonnés. Pour la première fois de sa vie, Jérémie atterrit au XXI^e siècle.

L'enfant sauvage

Entre l'histoire de l'enfant sauvage de l'Aveyron, immortalisée sur pellicule par François Truffaut en 1970, et celle de Jérémie, il n'y a qu'un pas. Des siècles ont passé, mais dans la jungle urbaine, la détresse humaine est la même.

Des enfants comme Jérémie, privés du minimum vital nécessaire pour assurer à un enfant humain un développement normal, les centres jeunesse en voient de plus en plus. Des êtres abandonnés et brisés par une négligence extrême, au développement à ce point compromis que la vie, même en famille d'accueil, est devenue utopique. La profusion de leurs carences et de leurs troubles psychiatriques est telle que les centres jeunesse, qui avaient mis la clé dans la porte des résidences fermées pour les enfants de six à douze ans au début des années 90, viennent de les rouvrir pour accueillir ces petits êtres meurtris et oubliés.

Kathleen Hogan, éducatrice et chef des unités nouvellement rouvertes pour enfants au Centre Dominique-Savio-Mainbourg de Montréal, se souvient de Jérémie à son arrivée. « Nous avons dû travailler très fort quand il est arrivé ici pour lui réapprendre à marcher, à bouger normalement, à monter des escaliers. Son développement moteur était compromis. Il ne savait pas ce qu'était une toilette. Il faisait ses besoins partout quand l'envie lui en prenait », raconte-t-elle.

Pour cet enfant de six ans, tout est à apprendre. Une fourchette? Jamais vu. Des objets, des jouets, non plus. L'absence quasi totale de contacts humains significatifs, d'encadrement et de soins a créé chez lui de graves troubles de comportement, et la liste des diagnostics est longue.

Séquelles importantes

Troubles d'opposition graves, troubles d'anxiété, manque total de structure interne, agressivité. À six ans, Jérémie prend une panoplie de médicaments pour calmer ses angoisses et sa peur phobique du noir ainsi que pour dompter tous les monstres qui hantent ses trop rares souvenirs. « Il est incapable d'être en présence d'un objet sans le détruire. Tout passe par la destruction. Contrarié, il déchire ses vêtements. Il a très peu conscience du danger, du bien ou du mal », explique Kathleen Hogan.

Difficile de croire qu'un an plus tard, ce petit garçon que nous croisons dans un corridor, qui se jette dans les bras de son éducatrice en criant « Kathleen! », est ce petit animal effarouché. Depuis quatre mois, il a appris à parler, commence même à lire, s'émer-



DAMIR SAGOLJ, ARCHIVES REUTERS

veille devant tout et ose aujourd'hui tendre les bras à ceux qu'il chérit le plus. « C'est énorme, ce qu'il vient de faire », me lance l'éducatrice.

Pour cet enfant comme pour les onze garçons qui vivent dans la même résidence fermée, tout reste à faire. Leurs problèmes sont si grands que psychologues et pédopsychiatres sont constamment appelés en renfort par les éducateurs, souvent démunis face à la complexité de la psyché de ces enfants. La pharmacie de l'étage contient une ribambelle de molécules psychotropes: antidépresseurs, antipsychotiques, somnifères, calmants et tutti quanti.

Paul, un autre petit être blessé par des sévices corporels, abandonné par des parents toxicomanes, oscille quant à lui entre notre monde et son refuge imaginaire. Atteint d'encopésie, une incapacité à contrôler ses selles provoquée par de graves troubles émotionnels, Paul se replie souvent dans sa bulle protectrice pour échapper à ses démons intérieurs. « Il fabule, s'invente un monde. C'est un moyen de défense contre la souffrance. Quand il sort de ce monde, il peut souffrir de crises d'angoisse telles qu'il se mord, s'arrache les cheveux et émet des hurlements à fendre l'âme », confie Kathleen.

Désarmants de clarté, les dessins tracés par Paul montrent d'ailleurs une petite maison sans toit, munie d'une unique fenêtre minuscule. Paul, lui, se dessine hors de la maison, tout petit, au bas de la feuille de papier. « On ne pourra vraiment savoir qu'à l'adolescence s'il va carrément verser dans la maladie mentale. C'est un cas-frontière », explique son éducatrice.

On doit non seulement donner aux enfants comme Jérémie et Paul la vie organisée et les rituels dont ils ont tant manqué, avec des heures de repas, de jeux et de sommeil, mais aussi leur apprendre à entrer normalement en contact avec un autre être hu-

main, à exprimer leurs propres émotions et à déchiffrer celles des autres. La vie, quoi.

La vie en institution

À l'étage où nous déambulons, le jour de notre visite, règne un calme presque troublant. Pas toujours drôle, la vie en centre d'accueil. Des murs beiges et sans âme, couverts d'égratignures et de marques, portent les signes visibles des crises vécues par des générations d'enfants. Le centre jeunesse affirme ne pas disposer d'un sou ni du personnel requis pour remettre à neuf ses locaux malmenés par des dizaines de petits en détresse. Dans une unité, toutefois, une jungle multicolore, peinte par les éducateurs les soirs et la fin de semaine, éclaire un mur et fait l'effet d'une oasis dans le désert.

Dans un coin, un immense punching bag, pareil à celui utilisé par les boxeurs, sert à déverser les trop-plein d'agressivité. Une cellule d'isolement sans fenêtre, aux allures carcérales, est utilisée quand certains enfants perdent totalement les pédales.

Malgré tout, ce jour-là, on n'observe ni pleurs ni crises. Une atmosphère bien calme pour qui a l'habitude de fréquenter une classe de garderie ou d'école, grouillante d'activité et de rires d'enfants. C'est qu'ici, les émotions se distillent au compte-gouttes ou sortent en torrent quand la soupape cède. À l'heure où les repas approchent, plusieurs petits ont déjà avalé le comprimé qui leur permettra de passer une nuit sans démons et sans fantômes.

« Ces enfants pleurent très peu », affirme Kathleen Hogan. « Ce qui est le plus souffrant pour eux, en fait, c'est cette incapacité de pleurer et d'exprimer ce qu'ils ressentent pour libérer toutes leurs tensions. Quand ils réussissent à pleurer, on a déjà fait un petit bout de chemin. »

Un juge reconnaît l'incapacité des tribunaux à maîtriser les hommes violents

Les ordonnances ne sont que des bouts de papier, dit le magistrat

PRESSE CANADIENNE

Saint John's, T.-N. — Un juge de Terre-Neuve vient d'écrire noir sur blanc ce que de nombreuses femmes affirment depuis des années: les ordonnances du tribunal interdisant aux hommes violents de contacter leurs victimes sont sans effet.

« Une cour doit comprendre que les ordonnances qu'elle émet afin de protéger les femmes contre les hommes jaloux et possessifs ne sont que des bouts de papier. Elles sont sans pouvoir ou autorité », a récemment statué Wayne Gorman, juge à la Cour provinciale.

Le magistrat a rendu ce jugement dans le cadre d'une enquête sur le cautionnement d'un homme qui n'avait pas tenu compte d'ordonnances précédentes.

M. Gorman a écrit que le pouvoir de ces ordonnances tenait à leur exécution par la police et aux conséquences prévues par le tribunal à l'intention de ceux qui ne les respectent pas.

La preuve tragique

« Le nombre de femmes tuées dans ce pays par des hommes jaloux et possessifs, auxquels la cour avait ordonné d'éviter tout contact avec elles, constitue la preuve tragique de l'incapacité de la justice à reconnaître le danger qu'implique la violence survenant lors de relations intimes et la preuve de son incapacité à protéger les femmes contre de tels hommes », a écrit le juge dans le texte de sa décision.

M. Gorman a tenu ces propos dans le cadre de la cause de Roger Randell. Agé de 22 ans, cet homme de Roddickton, à Terre-Neuve, fait face à 39 chefs d'accusation, la plupart impliquant la violation d'ordonnances du tribunal.

Randell avait formulé une requête de libération sous caution en novembre mais le juge avait fait remarquer que l'homme avait sans cesse violé les ordonnances rendues afin de l'empêcher de contacter son ancienne compagne, qu'il avait agressée par le passé.


Randell a comparu en cour à Corner Brook mardi et a plaidé coupable dans le cas de deux des 39 accusations (violation d'une ordonnance lui imposant un couvre-feu et d'une autre ordonnance lui interdisant de boire). Il a été condamné à une peine de 60 jours de prison. Les autres accusations feront l'objet de procédures l'an prochain.

On peut aller de A à B. Ou voyager de A à Z.

Le service Super Affaires.
Un monde de différence.

Le concept est fort simple: proposer en vol toute la qualité du service que l'on retrouve sur terre. Pour y parvenir, nos instructeurs ont parfait leurs connaissances auprès de l'Institut de Conciergerie Internationale de Paris, de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec et de l'hôtel Mandarin de Genève, en Suisse. Une telle qualité de formation se traduit aujourd'hui par un raffinement du service. Entièrement voué à l'excellence, notre personnel de bord se soucie plus que jamais de votre confort et prépare avec élégance vos tout nouveaux repas du service Super Affaires^{MD}. Bien entendu, cette exquise qualité de service vous est maintenant proposée dans un environnement plus spacieux. Ce concept si simple contribue grandement à faire toute la différence du monde.

Plus de choix, plus de flexibilité et davantage.

 Louis Fortin
Spécialiste en formation — Service en vol, Montréal

aircanada.com

AIR CANADA 

• LES ACTUALITÉS •

Avis du Conseil de la santé

Un Commissaire de la santé serait utile

LIA LÉVESQUE
PRESSE CANADIENNE

Le Conseil de la santé et du bien-être estime que l'idée d'instituer un Commissaire à la santé comblerait des lacunes dans le système, mais il émet certaines réserves sur le mandat à lui donner.

Le poste de Commissaire à la santé est un projet du gouvernement du Québec. C'est d'ailleurs le ministre de la Santé et des Services sociaux, Philippe Couillard, qui avait demandé un avis à cet effet au Conseil de la santé et du bien-être.

Dans son avis qui a été remis au ministre en septembre dernier, mais qui n'a été dévoilé qu'hier, le Conseil trouve louable l'idée de créer un tel poste de Commissaire à la santé, qui aurait le mandat d'évaluer le système de santé dans son ensemble et de façon intégrée. Le Commissaire serait rattaché à l'Assemblée nationale et disposerait de pouvoirs d'enquête, d'inspection et de vérification.

«Les informations relatives à la gestion du système de services de santé et de services sociaux sont actuellement éparpillées dans divers lieux et instances, ce qui ne permet pas d'en avoir une vision d'ensemble», déplore la présidente du Conseil, Hélène Morais.

Le Conseil plaide pour que les citoyens aient leur mot à dire sur la manière dont leur système de santé est géré et qu'ils puissent participer au processus de planification, d'évaluation de la performance et de décision concernant les orientations.

Il formule toutefois quelques recommandations. Par exemple, il recommande de ne pas inclure au mandat du Commissaire la fonction de protection des droits individuels des usagers, qu'il juge «difficilement conciliable» avec le mandat d'évaluation globale du système. Le Conseil fait valoir qu'il existe déjà un régime d'examen des plaintes au Québec et qu'il vaudrait mieux le renforcer.

Le Conseil fait d'ailleurs quelques propositions à ce chapitre, notamment de donner au citoyen la possibilité d'en appeler auprès du Protecteur du citoyen si une plainte n'est pas réglée à sa satisfaction.

Il conseille également d'étendre la compétence du Protecteur des usagers aux cliniques et aux cabinets privés en adoptant des amendements législatifs pour ce faire.

Le Conseil approuve également l'idée de rédiger une charte des droits des citoyens et des usagers mais insiste pour que cette charte soit «vraiment significative pour l'ensemble de la société» et que les citoyens puissent participer à son élaboration.

Le Conseil recommande aussi d'instituer une instance indépendante du milieu de la recherche avec des pouvoirs d'accréditation, d'évaluation et de sanction à l'égard des comités d'éthique de la recherche, afin de mieux protéger les gens qui participent à des projets de recherche biomédicale. Cette recommandation avait déjà été formulée dans un avis précédent du Conseil.

La réingénierie de la santé

Au tour de la FTQ de manifester

ALEC CASTONGUAY
LE DEVOIR

Autre jour, autres manifestations. Cette fois-ci, ce sont les syndicats de la FTQ-Santé qui ont mobilisé leur 45 000 membres répartis dans 328 établissements dans toute la province. Les services aux patients n'ont pas été perturbés puisque le but était simplement d'informer les employés, les directions et les usagers du système de santé des dangers inhérents aux projets du gouvernement.

«On veut interpeller les administrations locales sur les effets pervers des projets de loi 25, 30 et 31 que le gouvernement veut passer à toute vitesse avant les Fêtes», a expliqué Raymond Forget, vice-président de la FTQ et responsable des négociations du secteur public pour le syndicat. «Le brassage de struc-

tures promis n'améliore en rien les services à la population.»

Au contraire, dit-il, puisque les employés de la santé «sont écoeuvrés de se faire taper sur la tête». «Nous voulions aviser les usagers et nos membres des dangers de ces lois», a souligné M. Forget.

Ces projets de loi portent sur la transformation des régies régionales en agences, sur la fusion des établissements de santé et sur la réduction du nombre d'accréditations syndicales. L'exemple de l'Institut Pinel a été donné: avec les nouvelles lois, l'établissement aurait cinq accréditations syndicales plutôt que deux à l'heure actuelle. «Le gouvernement peut bien dire que le nombre de syndicats va diminuer, mais dans plusieurs endroits, c'est le contraire qui va se produire! Ça fait juste compliquer les choses», soutient Marcel Girard, président

du Conseil provincial des affaires sociales au SCFP-FTQ.

Les organisateurs soutiennent que la participation a été grande partout au Québec. Le matin ou à l'heure du dîner, des dizaines de manifestants se sont rassemblés devant les portes des institutions. Des diners d'information ont aussi eu lieu à plusieurs endroits.

À Québec, entre autres, une centaine de manifestants ont crié leur insatisfaction devant le Centre hospitalier de l'Université Laval (CHUL). Dans la métropole, plusieurs centres ont été le théâtre de manifestations. Les hôpitaux Santa Cabrini et LaSalle, l'Institut Philippe-Pinel et le Centre J.-H.-Charbonneau, notamment, ont vu plusieurs centaines de personnes défiler sur le trottoir pour témoigner de leur mécontentement.

Un peu de grabuge

Malgré un mot d'ordre clair en faveur d'une mobilisation calme, des syndiqués de la FTQ en Mauricie n'ont pas pu résister à la tentation d'aller faire un peu de grabuge au bureau de la députée de Maskinongé, Francine Gaudet.

Une centaine de manifestants ont investi le local, déroulant du papier de toilette sur tout le plancher et collant des étiquettes sur les murs. La direction de la FTQ à Montréal a affirmé que c'était un cas isolé et que ce dérapage n'était pas prévu.

Par contre, d'autres actions dans le domaine de la santé sont à prévoir au cours des jours et des semaines à venir. «On ne veut rien révéler, mais c'est clair que plusieurs choses s'en viennent», a simplement souligné Raymond Forget.

Des syndicats indépendants font valoir leur opposition au projet de loi 30

MARTIN OUELLET
PRESSE CANADIENNE

Québec — Une crise sans précédent va frapper le réseau de la santé si jamais le gouvernement Charest adopte le projet de loi 30 sur la fusion des accréditations syndicales, ont prédit hier les présidentes de sept syndicats indépendants.

Ce projet de loi, a fait valoir en point de presse la présidente de la Fédération des infirmières du Québec (FIQ), Jennie Skene, «provoquera des perturbations plus graves que celles qui ont affecté le réseau lors de la vaste restructuration et des départs massifs à la retraite du début des années 90».

Loin d'améliorer les services à la population, la diminution du nombre de syndicats accrédités dans le réseau de la santé risque plutôt, selon elle, d'accentuer encore davantage la pénurie de personnel qui mine déjà le réseau. «Cela va faire repartir la machi-



Jennie Skene

ne des départs à un rythme accéléré», a-t-elle lancé, persuadée que la «fusion forcée» des unités de négo-

ciation provoquera «la détérioration du climat de travail, la démotivation et la détresse psychologique» du personnel.

L'une des principales sources d'inquiétude de la présidente de la FIQ est la fusion des listes d'ancienneté parce qu'elle occasionnerait, à son avis, d'importants mouvements de personnel en plus de brimer certains salariés.

De fait, une infirmière en poste de nuit depuis 15 ans pourrait se voir privée du poste de jour qu'elle attend depuis cinq ans «parce que quelqu'un du pavillon d'à côté est venu faire jouer son ancienneté», a illustré Mme Skene.

Les organisations syndicales indépendantes, qui représentent 65 000 travailleurs dans le réseau de la santé, estiment que le projet de loi 30 est une «sérieuse atteinte» à la liberté d'association. «Nous allons défendre le droit pour nos organisations de maintenir leur syndicat dans leur forme actuelle», a dit Mme Skene.

Les syndicats indépendants, pour sa part renchérit Claudette Pélouquin-Antoun, du Syndicat professionnel des diététistes et nutritionnistes du Québec (SPDNQ), ont été créés par des travailleurs qui s'estimaient lésés au sein des grandes centrales syndicales. «Ils ne pouvaient pas s'exprimer. Ils étaient noyés dans la masse», a-t-elle relaté.

Malgré tout, à l'instar des grandes centrales, les syndicats indépendants s'apprentent à monter aux barricades contre le gouvernement Charest. Ils tiendront des manifestations devant les établissements du réseau le 10 décembre en plus de participer, le lendemain, à «la journée nationale de perturbation» organisée par la CSN.

Les sept organisations espèrent ainsi empêcher le gouvernement de nier le «droit fondamental» des travailleurs d'appartenir à l'association représentative de leur choix.

Cette année à Noël faites votre marque en offrant des cadeaux différents.

Notre Sélection spéciale saura combler tous les amateurs de nature et de décoration.

Ouvert 7 jours/semaine • Consultation
Location • Stationnement gratuit

ALPHA
Plantes et poteries

230, rue Peel, Montréal
(2 rues au sud de Notre-Dame)
514.935.1812
www.alphaplantes.com

Service de livraison de poinsettias
(téléphonez pour demander votre bon de commande)

125

Faculté de l'éducation permanente
La faculté d'évoluer

On met l'accent sur l'anglais.

- English Conversation - NIVEAUX 2, 3, 4 ET 5
Du 28 janvier au 29 mars
Les lundis et mercredis de 19 h à 21 h 30
ou
NIVEAUX 1, 2, 3 ET 4
Du 24 janvier au 17 avril
Les samedis de 9 h à 13 h
ou
NIVEAUX 2, 3 ET 4
Du 21 janvier au 22 mars
Les lundis et mercredis de 16 h à 18 h 30
- Writing Workshop - NIVEAUX 4 ET 5
Du 20 janvier au 20 avril
Les mardis de 19 h à 22 h 15
- Scientific and Technical Writing - NIVEAU 4
Du 20 janvier au 20 avril
Les mardis de 19 h à 22 h 15
- Reading - NIVEAU 3
Du 22 janvier au 22 avril
Les jeudis de 19 h à 22 h 15
- Business Writing - NIVEAUX 4 ET 5
Du 24 janvier au 17 avril
Les samedis de 9 h à 13 h
- Business English : Oral Communication
NIVEAUX 4 ET 5
Du 22 janvier au 22 avril
Les jeudis de 19 h à 22 h 15

Date limite d'inscription : 12 décembre 2003
TEST DE CLASSEMENT OBLIGATOIRE.

RENSEIGNEMENTS
Téléphonez ou consultez le site web pour savoir quels documents sont requis lors de l'inscription.
514.343.6090 ou 1 800 363.8876
www.fep.umontreal.ca/langues/

Université de Montréal

Campagne de vaccination gratuite contre la

GRIPPE

pour les 60 ans ou plus et les personnes à risque
dès le 1^{er} novembre

Pourquoi se faire vacciner ?

Parce que la grippe (ou influenza) est une infection virale très contagieuse.

Parce que la grippe peut entraîner de sérieuses complications qui peuvent parfois être mortelles pour certaines personnes particulièrement vulnérables.

Parce que le vaccin annuel contre la grippe est le moyen le plus efficace de se protéger contre cette infection.

Quand se faire vacciner ?

Le vaccin est offert à partir du 1^{er} novembre. La grippe sévit surtout en hiver. Pour vous protéger efficacement contre la grippe et recevoir le vaccin antigrippal, prenez rendez-vous dès maintenant auprès de votre médecin de famille ou à votre CLSC.

Le ministère de la Santé et des Services sociaux considère que la vaccination est le moyen le plus efficace de se protéger contre la grippe.

Santé et Services sociaux
Québec

www.msss.gouv.qc.ca/grippe

• LES ACTUALITÉS •

SAINT-CHARLES-BORROMÉE

La mise en tutelle de l'établissement est réclamée

Un autre patient témoigne des mauvais traitements dont il a été victime

ISABELLE PARÉ
LE DEVOIR

De nouvelles allégations de mauvais traitements ont encore une fois éclaboussé l'hôpital Saint-Charles-Borromée, dont un des résidents, Hubert Dupont, a témoigné hier avoir été laissé contre son gré dans son lit pendant trois mois et traité plusieurs fois sans dignité ni respect par plusieurs employés.

Ce nouveau témoignage accablant pour l'hôpital Saint-Charles-Borromée survient le jour même où l'enquêteur nommé le 24 novembre par le ministre de la Santé, Philippe Couillard, pour faire la lumière sur l'état des soins dans cet hôpital, s'appretait à remettre son rapport à la Régie régionale de la santé de Montréal et, lundi, au ministre de la santé.

Hubert Dupont, un patient de 52 ans, transféré dans cet hôpital il y a deux ans à la suite des séquelles d'une grave méningite, a témoigné hier, en présence de l'avocat Jean-Pierre Ménard, d'une série de mauvais traitements dont il a été victime depuis son arrivée dans cet hôpital de



M. Jean-Pierre Ménard

soins de longue durée (CHSLD).

M. Dupont, qui ne peut se déplacer qu'en marchette, a raconté avoir été obligé de rester au lit pendant trois mois parce que le personnel, prétextant les risques d'accident, avait confisqué cet appareil. Il n'a pu le récupérer qu'après avoir fait de nombreuses démarches. «*Quand on doit se battre pour marcher, pour faire les choses les plus essentielles, ça n'a pas de sens*», a-t-il dit d'un filet de voix.

Ce dernier a aussi relaté plu-

sieurs épisodes où des employés l'ont traité avec mépris, l'ont laissé plusieurs heures dans des couches souillées, ont refusé de lui donner à boire et l'ont invité pour avoir sonné la cloche d'appel. «*Un employé m'a dit: "Bois ta salive"*», a-t-il raconté.

«*Même pour un animal, les gens seraient scandalisés s'il était traité comme cela*», a insisté M. Dupont, qui dit avoir plusieurs fois pensé à se suicider depuis son arrivée dans ce CHSLD.

Après avoir fait trois ou quatre plaintes formelles, ce patient affirme avoir subi des représailles claires de la part de certains employés qui lui ont clairement dit: «*Ne s'attends pas à ce que je te donne de bons services!*» Averti par la direction des plaintes portées contre eux, certains préposés avertissent même leurs confrères d'arrêter de parler en présence de M. Dupont.

Ce dernier affirme aussi que plusieurs de ces objets personnels, dont une montre et un portefeuille, ont été volés.

Ce résident rapporte en sus avoir été témoin de gestes inacceptables faits à l'endroit d'autres résidents, notamment d'une femme atteinte de

sclérose en plaques qu'on continuait à gaver, malgré ces vomissements.

Ce dernier a affirmé n'avoir jamais pu rencontrer l'ex-directeur de l'hôpital, Léon Lafleur, qui s'est enlevé la vie le 26 novembre dernier à la suite des premières allégations de mauvais traitements faites par la famille d'une résidente handicapée de son hôpital. «*Il n'a pas voulu m'écouter et me rencontrer*», soutient M. Dupont.

Invité à dire son opinion sur les causes du suicide de Léon Lafleur, ce patient estime que ce directeur se sentait peut-être dépassé par l'ampleur des problèmes qui touchaient son hôpital.

M. Jean-Pierre Ménard, qui représente aussi cette résidente dont les sœurs ont enregistré sur des bandes magnétiques les propos insultants et menaçants tenus à son endroit, a affirmé hier que ce type de situations devait cesser immédiatement.

Dans une lettre adressée au ministre de la Santé, M. Ménard a réclamé la mise en tutelle immédiate de l'hôpital Saint-Charles-Borromée et le dévoilement public et intégral du rapport d'enquête sur cette institution.

«*On demande au ministre que le rapport d'enquête soit rendu public intégralement. Saint-Charles-Borromée est une organisation de soins qui ne répond plus aux besoins de ses résidents et ne garantit pas le respect. On demande au ministre de mettre l'hôpital sous administration provisoire. Ce n'est pas comme cela que doivent être traitées des personnes handicapées et des personnes âgées*», a défendu M. Ménard.

Selon cet avocat, le suicide de Léon Lafleur a détourné, ces derniers jours, l'attention du public des problèmes graves vécus par les personnes vivant en CHSLD. Par ce nouveau témoignage, il a voulu recentrer l'attention sur ces situations déplorables.

«*Le ministre a un test de crédibilité à passer et nous demandons qu'il ne soit pas victime de l'appareil, si douloureuse soit la situation pour cette organisation*», a-t-il insisté.

Interpellé à l'Assemblée nationale sur ce nouveau cas, le ministre de la Santé, Philippe Couillard, a été pressé de dire ce qu'il entendait faire pour rassurer la population sur la qualité des soins donnés en CHSLD.

«*L'enquête est en cours, le rap-*

port devrait être remis le 8 décembre, tel que prévu. Nous prendrons par la suite des actions appropriées en ce qui regarde l'institution dont il est question. Les visites d'établissements, les visites de résidents de centres prolongés, comme nous l'avons indiqué, vont se faire», a soutenu Philippe Couillard.

Ce dernier a soutenu que ces cas ne devaient pas jeter le «*discredit complet sur l'ensemble du réseau*» des CHSLD où des employés «*extrêmement dévoués et attentifs*» prennent très bien soin des résidents.

Le ministre a dit avoir pris connaissance de dix autres cas de mauvais traitements, soumis à son attention par le Conseil pour la protection des malades, et a invité toute personne ayant pu être témoin d'événements répréhensibles dans un CHSLD à lui communiquer ces faits.

La direction de l'hôpital Saint-Charles-Borromée a refusé de faire des commentaires hier sur cette nouvelle affaire, préférant attendre le dépôt du rapport de l'enquêteur Jean-Jacques Caméra. Le syndicat continue lui aussi d'observer le mutisme le plus complet.

UNE OEUVRE ESSENTIELLE,
UNE MISE EN SCÈNE BRILLANTE,
DES ACTEURS INSPIRÉS
ET UN SEUL TÉLÉDIFFUSEUR
POUR VOUS LE PRÉSENTER.

 **Ici**
Radio-Canada

EN EXCLUSIVITÉ À LA TÉLÉVISION DE RADIO-CANADA

L'ODYSSÉE

d'après Homère

EN DIRECT aux Beaux Dimanches 19h30

www.radio-canada.ca/beauxdimanches



Mettant en vedette Pierre Lebeau et François Papineau.

Adaptation : Dominic Champagne et Alexis Martin.

Mise en scène et coréalisation : Dominic Champagne. Musique originale : Pierre Benoit.

Coproduction : Théâtre il va sans dire et Théâtre du Nouveau Monde.

RÉALISATION : PIERRE SÉGUIN ET JOCELYN BARNABÉ



• LES ACTUALITÉS •

Un conseil municipal version allégée

Fournier ne veut pas commenter l'éventuel partage des pouvoirs

JEANNE CORRIVEAU
LE DEVOIR

Les pouvoirs dévolus aux arrondissements seront bien plus nombreux que ceux qu'aura le conseil municipal de Montréal au lendemain d'éventuelles défusions, a fait remarquer hier l'opposition péquiste à Québec. Sept des dix champs de compétence actuellement détenus par le conseil municipal seront transférés au conseil d'agglomération, ont constaté les péquistes, alors que les arrondissements hériteront de pouvoirs accrus.

La critique en matière d'affaires municipales, Diane Lemieux, a profité de l'étude du projet de loi 33 hier pour tenter d'en savoir plus long sur les conséquences des défusions à Montréal. Elle s'inquiétait du rôle limité que jouerait le conseil municipal à l'hôtel de ville advenant le démantèlement de la Ville de Montréal et la création d'un conseil d'agglomération. «Est-ce que j'ai raison de dire que les compétences qui demeureront au niveau du conseil municipal seraient l'urbanisme, la culture, les loisirs et les parcs ainsi que le dépannage et le remorquage des véhicules?», a demandé Mme Lemieux au ministre des Affaires municipales, Jean-Marc Fournier.

Le ministre s'est refusé à tout commentaire à ce

sujet, faisant valoir que la question touchant le conseil d'agglomération pourra être abordée au cours des prochaines semaines lors de l'étude du projet de loi 9 sur les défusions municipales. Les travaux de la commission de l'aménagement du territoire, qui siègeait hier, visaient plutôt l'étude du projet de loi 33 qui permettra au maire Gerald Tremblay d'appliquer son plan de décentralisation et d'apporter des amendements à la charte de la ville.

Pour Diane Lemieux toutefois, on ne peut pas dissocier les deux projets de loi qui abordent tous deux l'avenir de Montréal et le partage des pouvoirs entre les diverses instances décisionnelles de la métropole, soit les arrondissements, les villes défusionnées, le conseil municipal et le conseil d'agglomération. «Ce sont deux projets de loi qui sont pilotés par le même ministre. Je pense qu'il y a des interrelations, des interférences et des collisions entre les deux», dit-elle.

À l'instar du conseiller municipal Marvin Rotrand, elle dit craindre que les compétences relevant du conseil d'agglomération mis sur pied à la suite de défusions rendent futile le rôle du conseil municipal de Montréal. Comme il perdra la majorité de ses pouvoirs, le conseil municipal ressemblera à un «focus group» avec un pouvoir décisionnel fort limité, conclut-elle.

RÉINGÉNIÉRIE

Un premier contrat est accordé

KATHLEEN LÉVESQUE
LE DEVOIR

Le Conseil du trésor vient d'accorder un premier contrat à trois consultants privés pour réfléchir à la «réingénierie» de l'État.

Les services des firmes Secor, Cap Gemini Ernst & Young et Pricewaterhouse Coopers ont été retenus pour une séance de remue-méninges sur le vaste projet du gouvernement libéral de «réinventer le Québec». L'exercice a eu lieu le vendredi 28 novembre dernier.

Les firmes ont été payées selon les honoraires prévus dans leur soumission respective. Combien, exactement? Au cabinet de la présidente du Conseil du trésor, Monique Jérôme-Forget, on soulignait hier que cette information n'est pas publique.

Les règles d'octroi de contrats stipulent que les firmes peuvent se faire accorder de gré à gré des contrats si ceux-ci sont d'une valeur de moins de 25 000 \$. Quand les contrats dépassent cette somme, le Conseil du trésor doit procéder sur invitation d'au moins trois entreprises.

Secor, Cap Gemini Ernst & Young et Pricewaterhouse Coopers font partie de la banque de consultants que le Conseil du trésor a constituée cet automne pour le conseiller dans l'orientation à donner à la

«réingénierie» de l'État. Mais d'ores et déjà, il est clair que le gouvernement favorise un partenariat accru entre le public et le privé.

Comme *Le Devoir* en rendait compte il y a deux semaines, les 13 firmes retenues, en plus d'influencer tout le processus dans ses premiers balbutiements, pourront soumissionner lorsque la «réingénierie» prendra la forme concrète de services publics à privatiser, à sous-traiter, à impartir ou à offrir en collaboration étroite avec le secteur privé. Au Conseil du trésor, on explique que ces consultants n'auront pas à fixer les paramètres techniques d'un appel d'offres public.

Le dossier, s'il demeure encore flou pour la population, soulève beaucoup de doute et d'inquiétude du côté syndical, notamment à cause du peu de consultation fait à ce sujet. Pourtant, au moment de sa nomination, la ministre Jérôme-Forget avait donné l'assurance que ce délicat mais nécessaire changement se ferait en toute transparence. «Je vais mettre en place des tables de débats pour savoir comment on pourrait faire les choses de façon différente. Il faut sortir des ornières que l'on a de faire les choses selon une seule démarche. [...] Quand on fait les choses d'autorité, ce n'est pas très payant. Il faut essayer d'aller chercher l'appui des gens. C'est un gros défi, mais je vais le faire en convainquant la population qu'il y a urgence», affirmait-elle. C'était en mai dernier.

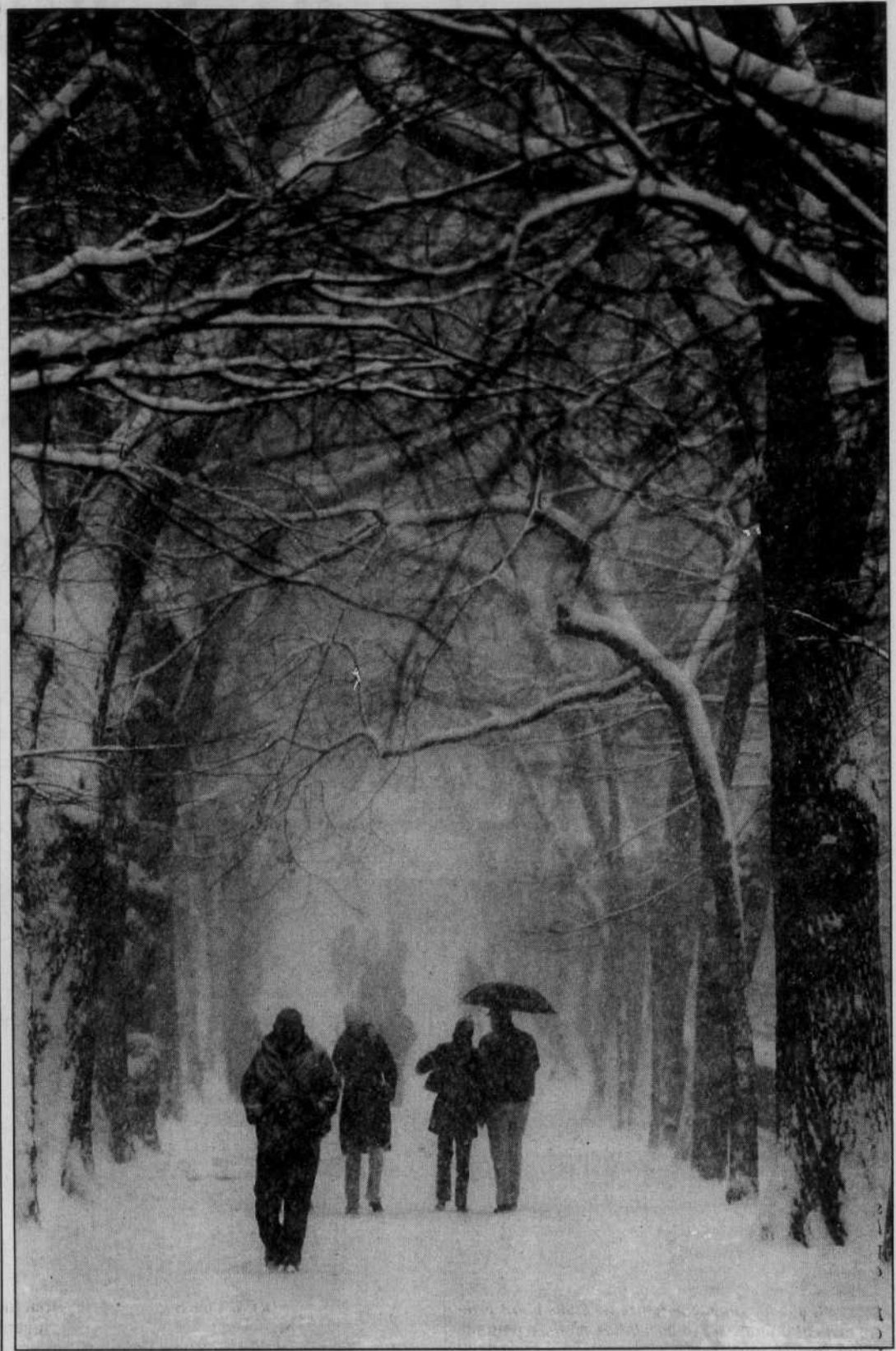
EN BREF

La distance n'a pas d'importance

(PC) — Quelque 20 000 personnes vivant dans 22 communautés autochtones du Québec auront accès à de l'équipement informatique de vidéoconférence leur permettant de communiquer entre elles, d'avoir accès à de la formation, de l'enseignement à distance et même, si elles le veulent, à des soins de santé. Ces nouveaux équipements de près de deux millions sont financés par Industrie Canada (577 000 \$), le ministère des Affaires indiennes et du Nord (600 000 \$) et l'Assemblée des Premières Nations (200 000 \$). Ce dernier groupe devra faire

un second effort, de quelque 300 000 \$, a indiqué hier Lise Bastien, directrice du Conseil en éducation des Premières Nations (CEPN), en conférence de presse. Le matériel est déjà en place dans quatre communautés et, d'ici mars, il le sera dans huit autres. «Le système de vidéoconférence facilitera le réseautage, le rayonnement culturel et la communication pour les communautés et, pour les écoles, la pédagogie et l'enseignement», a fait valoir Mme Bastien. «Nous avons de la difficulté à recruter des spécialistes au niveau secondaire, en mathématiques, par exemple. Il est possible que le CEPN offre ce service [par voie de vidéoconférence], jusqu'à ce que la communauté se dote d'un enseignant ou peut-être de façon permanente», a-t-elle poursuivi.

Je chante sous la neige...



JEFF CHRISTENSEN REUTERS

NEW YORK a devancé Montréal en obtenant la première véritable bordée de neige de la saison. C'était hier, sur la Cinquième Avenue, où les piétons se protégeaient de leur mieux, quitte à utiliser le bon vieux parapluie. Dimanche soir, près de vingt centimètres de neige devraient avoir couvert la métropole américaine.

TERRORISME

Charkaoui fait face à l'expulsion

ROLLANDE PARENT
PRESSE CANADIENNE

Adil Charkaoui, qui fait face à une demande d'expulsion du Canada pour des raisons de sécurité nationale, a vu trois de ses requêtes être rejetées hier par la Cour fédérale.

Conséquent, l'étudiant universitaire de 30 ans demeurera en prison au moins jusqu'au 12 janvier, date retenue par le juge Simon Noël pour entendre la demande d'expulsion proprement dite. Il s'y trouve depuis le 21 mai 2003 parce que le gouvernement canadien le soupçonne d'être un agent dormant ou actif du réseau terroriste d'Oussama ben Laden.

Charkaoui, qui a le statut de résident permanent, avait été arrêté en vertu de l'émission d'un certificat de sécurité, la première étape du processus d'expulsion, procédure rarement utilisée.

Informé du rejet de la requête attaquant la constitutionnalité de la procédure utilisée, M^{re} Julius Grey, l'un des deux avocats de Charkaoui, a indiqué son intention d'en appeler auprès de la Cour fédérale d'appel, d'ici une dizaine de jours, et auprès de la Cour suprême par la suite, si cela s'avérait nécessaire.

Dans une des décisions rendues hier, le juge Noël signale l'obligation qu'il a de garantir la confidentialité des renseignements protégés pour des raisons de sécurité nationale, tout en fournissant le plus d'informations possible à M. Charkaoui pour qu'il soit en mesure de se défendre.

Ainsi, la cour a divulgué à Charkaoui, en juillet,

l'information voulant que Abou Zabaida, qualifié de proche d'Oussama ben Laden, fait reconnu sur une photographie (sous le nom de Zubein Al Magherebi) comme étant un individu qu'il avait vu en Afghanistan en 1993 et en 1997-98.

En août, la cour dévoilait également que, lors d'entrevues avec des représentants du Service canadien de renseignement de sécurité, en janvier 2002, Ahmed Ressam a reconnu Charkaoui sur deux photos et l'a identifié comme étant Zubein Al Magherebi. Ressam a ajouté l'avoir rencontré en Afghanistan à l'été 1998 pendant qu'ils s'entraînaient dans le même camp.

Par contre, le juge Noël n'a pas donné suite à la demande des renseignements suivants: les procès-verbaux des témoignages rendus devant la Cour fédérale en l'absence de Charkaoui et de ses avocats; le nom et le nombre de ces témoins ainsi que la nature de leur témoignage; les déclarations de Ahmed Ressam et de Abou Zabaida; les dates, les noms et les postes des gens ayant obtenu ces déclarations; la totalité des renseignements protégés divulgués au juge, entre autres.

«Ces renseignements doivent être protégés car il s'agit de renseignements qui sont inclus dans la définition de renseignements dans la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés et dont la divulgation porterait atteinte à la sécurité nationale ou à la sécurité d'autrui», écrit le juge Noël.

Finalement, le magistrat estime que la détention de Charkaoui est de nature préventive et non punitive, qu'elle a pour but de protéger la sécurité des Canadiens et ne constitue pas une exception aux droits protégés par la Charte.

A Noël, Offrez un cadeau utile et sûr de plaire:
Un certificat-cadeau pour des cours de cuisine
de L'ACADÉMIE CULINAIRE



C'est facile et rapide!
Appelez-nous pour commander
(514) 393-8111

ACADÉMIE
CULINAIRE

www.academieculinaire.com

360, Champ-de-Mars, Montréal
Magasin la Baie du Carrefour Laval
Magasin la Baie de Place Laurier à Québec

NATURA
la solution naturelle au sommeil



Boutique
Tout pour le Dos

Le confort du lit réglable à l'européenne à prix abordable!

1 Henri-Bourassa Est coin Boul. St-Laurent ☐ Henri-Bourassa
514-383-1582 1-800-268-1582 Stationnement privé
www.toutpourledos.com

LE DEVOIR

LE MONDE

RUSSIE

Un attentat vient endeuiller une campagne électorale morne

HÉLÈNE
DESPIC-POPOVIC
LIBÉRATION

Moscou — Un attentat meurtrier à l'explosif, qui a fait au moins 40 morts et une centaine de blessés, a endeuillé la Russie à la veille d'élections législatives sans véritable enjeu ni compétition. L'explosion a eu lieu dans un train circulant près de la Tchétchénie, ce qui a ravivé le spectre du terrorisme tchétchène. Le thème de la guerre dans la république du Caucase, qui avait porté Vladimir Poutine au pouvoir en 1999 et 2000, avait été absent de la campagne (par ailleurs assez morne) pour les législatives de demain.

Les partisans de Poutine ont préféré ignorer un conflit qu'ils disent «normalisé» depuis l'élection présidentielle tchétchène, en dépit de l'évidence du contraire. Les opposants sont depuis longtemps réticents à critiquer l'action de Poutine en Tchétchénie en raison de la montée du terrorisme. Face à la menace, les dirigeants ont retrouvé leurs vœux réflexes. Le ministre de l'Intérieur, Boris Gryzlov (par ailleurs tête de liste du parti présidentiel), a promis de punir «ces bêtes sauvages». Vladimir Poutine a dénoncé «une tentative de déstabilisation» à la veille du scrutin.

Les 100 millions d'électeurs russes doivent élire demain les 450 députés de la Douma, la Chambre basse du Parlement. Il

s'agit du premier scrutin national depuis l'accession de Poutine à la magistrature suprême, un test de sa popularité à trois mois de la présidentielle de 2004. La campagne a été dominée par le parti présidentiel Edinaïa Rossiia («Russie unie»). Elle s'est déroulée à l'ombre de l'affaire Ioukos, le géant pétrolier dont le patron (lui aussi présidentiable), Mikhaïl Khodorkovski, a été emprisonné au début de l'automne pour fraude fiscale. L'affaire a profité au Kremlin, pardonné — grâce à cette chasse à l'oligarchie — d'avoir rogné les budgets sociaux. Elle a par contre desservi l'opposition, largement financée par les grandes entreprises. Celles-ci tiennent à avoir dans le Parlement des lobbyistes pour faire avancer les projets de loi qui les intéressent.

Libéraux et communistes

Les libéraux de Iabloko, dont Khodorkovski était le plus proche, et le SPS (Union des forces de droite) de Boris Nemtsov, assimilé aux milieux d'affaires en raison de la présence sur la liste d'Anatoli Tchoubaï, le «père des privatisations russes», sont menacés de ne pas passer la barre des 5 % nécessaires pour entrer au Parlement. Les communistes du KPRF ont eux aussi été épinglés pour avoir fait figurer sur leurs listes des hommes d'affaires, y compris des représentants de Ioukos, même si ceux-ci sont beaucoup plus nombreux



sur les listes du parti du pouvoir. Le KPRF devrait pourtant rester le deuxième parti du pays, les sondages le créditant de 20 à 23 % des intentions de vote. L'affaire Ioukos a donné des ailes à un petit parti, Rodina (Patrie), créé il y a quatre mois par un député ex-communiste secondé par un proche du Kremlin dans le seul but de détourner les électeurs du KPRF. Il a fait une campagne en mêlant la lutte pour le contrôle étatique des ressources naturelles et le nationalisme. Il pourrait passer devant le parti d'extrême

me droite de Vladimir Jirinovski, pseudo-opposant qui vote toujours avec le pouvoir.

Crédité de 30 % des intentions de vote, le parti pro-Poutine pourrait emporter 250 sièges et peut-être même, grâce au scrutin majoritaire à un tour dans les régions (par lequel sont élus la moitié des députés), une majorité qualifiée qui lui permettrait de changer la Constitution, notamment pour donner à Poutine la possibilité de faire un troisième mandat en 2008, sa réélection en 2004 étant d'ores et déjà assurée...

Washington craint pour la stabilité de la Géorgie

REUTERS

Tbilissi — Les États-Unis ont rejeté l'autorité de Tbilissi et certaines manœuvres d'intimidation russes placent la Géorgie devant une véritable menace d'instabilité après la «révolution des roses» qui a déposé, fin novembre, le président Edouard Chevardnadzé.

Le secrétaire américain à la Défense, Donald Rumsfeld, rencon-

tra hier à Tbilissi les nouveaux dirigeants géorgiens, dont le président par intérim Nino Bourdjnadzé, afin de souligner l'engagement de Washington en faveur de la stabilité en Géorgie.

Un oléoduc

Rumsfeld doit également voir Mikhaïl Saakachvili (leader de l'opposition qui a fait tomber Chevardnadzé) ainsi que Zourab Jvania, ministre d'État, et Tedo Iaparidzé, mi-

nistre des Affaires étrangères.

Les Américains suivent de très près la situation en Géorgie dans la mesure où ils veulent voir achevé dans les temps le chantier d'oléoduc Bakou-Tbilissi-Ceyhan, censé acheminer de la Caspienne à la Méditerranée, puis vers les marchés occidentaux, le pétrole d'Azerbaïdjan et de la région en contournant la Russie par le sud. «Le potentiel d'instabilité est réel», a déclaré un responsable

américain accompagnant Rumsfeld, estimant que les volontés sécessionnistes de trois régions (Abkhazie, Adjarie et Ossétie du Sud) étaient un «facteur particulièrement déstabilisant» de l'équation géorgienne.

L'Abkhazie et l'Ossétie du Sud cherchent de longue date à obtenir leur indépendance tandis que l'Adjarie rejette depuis des années l'autorité du pouvoir central géorgien.

Justice internationale

Ving ans de prison pour l'«enfer» de Sarajevo

REUTERS

La Haye — L'ancien général bosno-serbe Stanislav Galic a été condamné hier à 20 ans de prison par le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY) pour l'«enfer» vécu par les habitants de Sarajevo lors du siège de la ville de 1992 à 1994.

Galic est le premier suspect jugé par le tribunal de l'ONU uniquement en rapport avec le siège de la capitale bosniaque lors de la guerre de Bosnie (1992-95). Il a été reconnu coupable de cinq chefs d'accusation pour crimes contre l'humanité et crimes de guerre, dont meurtres et actes inhumains.

Le siège de Sarajevo a coûté la vie à 10 500 personnes

Les fameux «snipers», abattaient les habitants dans les rues et même lors d'obsèques.

Le siège de Sarajevo a coûté la vie à 10 500 personnes, pour la plupart musulmanes, dont presque 1800 enfants. Quelque 50 000 habitants ont été blessés dans ces massacres, notamment lors d'attaques au mortier visant un marché et un match de football.

Campagne de terreur

«Des centaines de civils ont été tués et des milliers blessés par des «snipers» et des bombardements au cours de la période couverte par l'acte d'accusation, a déclaré le président du tribunal, Alphons Orié. Aucun habitant de Sarajevo ne se trouvait en sécurité nulle part.»

«Les éléments retenus par la majorité [des juges] prouvent que la campagne contre les civils visait principalement à terroriser la population civile, a poursuivi le juge. Il [Galic] contrôlait le rythme et l'échelle de ces crimes.»

Un des trois juges du tribunal s'est cependant désolidarisé du verdict, estimant plus appropriée une peine de 10 ans de prison. Rafael Nieto-Navia a estimé que les éléments présentés au TPIY ne prouvaient pas que les forces de Galic avaient volontairement visé les civils. Il a également fait part de ses doutes sur la compétence du tribunal en matière de campagne de terreur.

Il a cependant souligné que Galic aurait dû empêcher ces massacres et en punir les responsables.

Vers un sauvetage de la «petite mer» d'Aral

AGENCE FRANCE-PRESSE

Paris — Si tout va bien, le niveau de la petite mer d'Aral, souvent qualifié de «désastre écologique du siècle», aura regagné deux mètres d'ici trois ans et 870 km² de surface, constituant un rare succès écologique dans l'ère postsoviétique.

Serikbaï Nurgisaev, gouverneur de la province de Kyzyl-Orda, au Kazakhstan, riveraine de la «petite mer», la partie nord de la mer d'Aral, présentait hier à l'Institut des sciences politiques de Paris le plan d'action en cours, d'un montant de 85 millions de dollars, dont 21,2 millions financés par le Kazakhstan et le reste par la Banque mondiale.

La mer d'Aral, autrefois quatrième plan d'eau de la planète, se transforme depuis les années 60 en désert de sable et de sel du fait de l'irrigation massive mise en œuvre pour la culture du coton par les anciens dirigeants soviétiques. Les deux fleuves qui s'y jettent, le Syr-Daria et l'Amou-Daria, n'alimentent plus suffisamment la

mer. Une gigantesque digue (13 kilomètres) est en cours de construction entre la partie nord et la partie sud pour éviter la fuite de l'eau vers le sud, plus bas de neuf mètres. Des ouvrages hydrauliques à écluses vont permettre de réguler le débit en amont, sur le fleuve Syr-Daria, qui alimente la «petite mer» du nord.

«Aujourd'hui, nous sommes inondés l'hiver et l'eau manque l'été, ce qui est stupide», a témoigné le gouverneur. Les barrages-réservoirs construits sous l'ère soviétique pour l'irrigation du coton ne disposaient pas d'écluses et ne régulaient en rien le débit du fleuve. Les pertes le long des rives et des canaux sont considérables.

Parallèlement, la province modernise ses pratiques agricoles. La monoculture du riz, trop gour-

mande en eau, va progressivement céder la place à une pluralité de cultures. La restauration de l'équilibre écologique dans la «petite mer» doit faire revenir la pêche. Depuis 40 ans, les pêcheurs kazakhs et ouzbeks ont vu les côtes reculer de plus de 150 kilomètres. 28 des 30 races de poissons ont disparu. Des 85 000 habitants de l'Aral kazakh, 40 000 vivaient de la pêche. 16 000 ont quitté la région.

Le projet ne fera pas de miracle: deux mètres d'eau seront récupérés alors que la mer a baissé de 53,40 mètres en 1960 à 30 mètres au sud et 40 au nord. Le projet ne s'attaque qu'à la partie nord, la moins atteinte. Selon une étude de l'Institut Shirshov de Moscou, la partie sud se sera totalement évaporée d'ici 15 ans si rien n'est fait.

La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal recherche :
Directrice générale ou directeur général

Tâche

- Gérer, avec le Président, les ressources et les opérations;
- Diriger et coordonner les activités de la Société pour réaliser ses objectifs;
- Appliquer les décisions du C.A.;
- Coordonner les activités de financement;

Conditions

- Semaine de 4 jours;
 - Contrat d'un an, renouvelable.
- SVP expédier votre c.v. avant 17 h le mercredi 10 décembre 2003.
«Direction générale»
82, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec) H2X 1X3
Télécopieur : (514) 844-6369
Courriel : sbouchard@ssjb.com

VÊTEMENTS IMPORTÉS D'ITALIE

Importations
Jacardi Inc.
Depuis 25 ans

SPÉCIAL DES FÊTES
Belle sélection de:

Tuxedos 100 % laine	350 \$
Costumes 100 % laine	299 \$
Vestons 100 % laine	235 \$
Pantalons 100 % laine	85 \$
Cravates 100 % soie	25 \$
Manteaux laine et cachemire 695\$	395 \$
Pullovers	Rabais de 35 à 50 %

LUN VEN 10 h à 18 h SAM 10 h à 16 h
Soir sur rendez-vous



2015 Drummond ou 1205 de Maisonneuve O. suite 102 (514) 845-6067 Montreal

Un cadeau merveilleux
ICÔNES BYZANTINES



Oeuvres de Rosette Mociornitza
(450) 656-0188
www.iconesmociornitza.com

SOLDES JUSQU'À 50 %

DOLOCE DOLOCE
DANNA UOMO

Pour Elle
277, av. Laurier O. 270-6154
Centre de Commerce Mondial 844-9125

Pour Lui
Centre de Commerce Mondial 281-7999
5107, av. du Parc 277-7558

• LE MONDE •

TAIWAN

Les projets référendaires enragent Pékin

AGENCE FRANCE PRESSE

Washington — Taïwan va organiser un référendum en mars 2004 qui demandera à la Chine le retrait de ses missiles balistiques dirigés sur l'île et la promesse de ne pas recourir à la force contre les Taïwanais, a annoncé hier le président taïwanais, Chen Shui-bian, dans un entretien au *New York Times*.

«Les 23 millions de Taïwanais vont demander fermement à la Chine de retirer immédiatement ses missiles balistiques dirigés sur Taïwan et d'annoncer et de promettre ouvertement et publiquement qu'elle n'aura pas recours à la force contre Taïwan», a déclaré le président dans un entretien diffusé sur le site Internet du journal. Le référendum sera organisé en parallèle de l'élection présidentielle prévue le 20 mars à Taïwan, a-t-il précisé.

Cette annonce survient après l'adoption d'une loi par le Parlement taïwanais autorisant l'organisation de référendums lorsque la souveraineté du pays est menacée par une force étrangère. Elle devrait accroître la tension entre Taïwan et la Chine, qui considère l'île comme faisant partie intégrale de son territoire, selon les observateurs. La Chine a menacé de recourir à la force en cas de séparation officielle. Pékin voit l'organisation d'un référendum comme un pas vers l'indépendance formelle de Taïwan.

Les États-Unis ont annulé des manœuvres simulées sur ordinateur prévues avec Taïwan à titre d'avertissement aux indépendantistes de l'île, a rapporté mercredi une chaîne de télévision taïwanaise. Selon CTI, la raison invoquée a été une fuite dans les médias, mais il s'agirait en fait d'une mise en garde au gouvernement taïwanais. «Washington a annulé le projet pour éviter que les Taïwanais se fassent des idées fausses sur la situation actuelle», a rapporté la chaîne.

Aucun responsable de la Défense n'a pu être joint dans l'immédiat pour commenter l'information. Les exercices devaient avoir lieu du 15 au 17 décembre à Hawaï. Selon les analystes, les États-Unis veulent éviter de donner l'impression qu'ils soutiennent le projet des indépendantistes taïwanais d'organiser un référendum dénoncé par la Chine comme un pas vers l'indépendance formelle de l'île.

COMMONWEALTH

Chrétien évoque une suspension prolongée du Zimbabwe

AGENCE FRANCE-PRESSE

Abuja — Le premier ministre canadien, Jean Chrétien, n'a pas exclu hier à Abuja une prolongation de deux ans de la suspension du Zimbabwe du Commonwealth, dont 52 dirigeants sont réunis pour trois jours dans la capitale fédérale nigérienne.

Confirmant la création d'un comité spécial du Commonwealth sur le Zimbabwe composé de six pays, dont le Canada, M. Chrétien a indiqué à la presse que ce comité se réunira pour la première fois aujourd'hui à Abuja et rendra ses propositions aux chefs d'État demain. «Nous voulons mettre en place les mécanismes de surveillance pour traiter des problèmes du Zimbabwe entre les deux rencontres [sommets] du Commonwealth», a déclaré M. Chrétien. Les sommets du Commonwealth ont lieu tous les deux ans.

«Rien ne sera réglé» au sommet d'Abuja, a reconnu M. Chrétien, mais «des progrès pourraient avoir lieu en deux ans» au Zimbabwe, évoquant «les rumeurs» sur de possibles changements dans ce pays, notamment une nouvelle constitution.

«Si dans un an et demi les conditions le permettent et que le Commonwealth le décide collectivement, la suspension pourrait ne pas durer deux ans», a-t-il estimé.

Le comité spécial du Commonwealth, composé de l'Australie, du Canada, de l'Afrique du Sud, du Mozambique, de l'Inde et de la Jamaïque, doit soumettre des propositions aux chefs d'État pour tenter de résoudre la crise zimbabwéenne qui empoisonne les relations au sein du Commonwealth depuis mars 2002.

Mugabe menace à son tour

Le Zimbabwe a été suspendu des réunions ministérielles du Commonwealth en mars 2002 après la victoire de Mugabe face au chef de l'opposition, Morgan Tsvangirai, dans des conditions contestées par les observateurs du Commonwealth qui avaient jugé que le scrutin s'était déroulé dans un «climat de peur».

Robert Mugabe, de son côté, a une nouvelle fois menacé hier, sans aller plus loin, de quitter le Commonwealth dont le sommet auquel il n'a pas été convié s'est ouvert à Abuja. C'est la première fois que Robert Mugabe n'est pas invité à un sommet du Commonwealth depuis qu'il a pris les



YVES HERMAN REUTERS

«Des progrès pourraient avoir lieu en deux ans», a indiqué Jean Chrétien.

rènes du pouvoir au Zimbabwe en 1980.

Le Zimbabwe «ne peut tolérer d'ingérence dans sa souveraineté», a déclaré le président zimbabwéen lors de l'ouverture à Masvingo du congrès annuel de son parti, l'Union nationale africaine du Zimbabwe-Front patriotique (ZANU-PF).

«S'il fallait choisir entre renoncer à notre souveraineté et être membre du Commonwealth ou conserver notre souveraineté et ne plus être membre du Commonwealth, je dirais laissons tomber le Commonwealth», a-t-il ajouté devant une assistance enthousiaste.

«Ils peuvent continuer avec leur Commonwealth. Le Commonwealth ne nous intéresse pas. Nous devrions leur dire d'aller au diable», a surenchéri

le vice-président du pays, Joseph Msika.

Il y a une semaine, M. Mugabe avait déjà affirmé que son pays était prêt à dire «au revoir» à l'organisation, qui rassemble essentiellement d'anciennes colonies britanniques.

De son côté, le chef de l'opposition zimbabwéenne, Morgan Tsvangirai, a appelé hier dans un communiqué les membres du Commonwealth et les autres organisations internationales à intervenir pour sortir le Zimbabwe de «l'impasse politique» dans laquelle il se trouve.

Plusieurs responsables du Commonwealth ont indiqué qu'ils ne souhaitaient pas que la crise zimbabwéenne domine le sommet d'Abuja.

Maintenant, c'est à vous de poser un grand geste pour l'environnement.

Et vous pouvez le faire en toute simplicité en soumettant une candidature aux Prix canadiens de l'environnement : Un hommage aux réalisations communautaires. Institué en 2002, ce programme national bilingue salue les individus et les regroupements locaux qui contribuent de manière exceptionnelle à la protection et à la restauration de l'environnement au Canada. Vous connaissez une personne digne d'un si grand honneur? Proposez sa candidature en gage de votre attachement à la cause environnementale.

L'environnement vous en sera reconnaissant, et nous aussi.

Prix canadiens de l'environnement 2004
Un hommage aux réalisations communautaires

Les lauréats d'or dans les six catégories du programme recevront chacun un prix de 5 000 \$ qu'ils pourront destiner à la cause environnementale de leur choix. Les mises en candidature prennent fin le samedi 20 décembre 2003. Pour obtenir le guide et le formulaire de mise en candidature, passez au www.canadiangeographic.ca/ce2004 ou appelez au 416-360-4151.

Groupes Financiers Banque TD, Geographic, Canada, LE DEVOIR, Panasonic, des idées pour la vie, Québec World, iScience

Pour Noël, offrez un abonnement au journal LE DEVOIR à un nouvel abonné et recevez GRATUITEMENT le livre de Garnotte, notre caricaturiste!

LA PLUS MEILLEURE CARICATURE
de GARNOTTE en 2003

POUR COMMANDER : (514) 985-3355 1 800 463-7559

CETTE OFFRE EST VALABLE POUR LES ABONNEMENTS DE :

13 semaines, du lundi au samedi	70,25 \$ + taxes
26 semaines, du lundi au samedi	130,40 \$ + taxes
52 semaines, le samedi	104,32 \$ + taxes
52 semaines, du lundi au samedi	217,34 \$ + taxes

(ou pour tout abonnement d'une valeur de 50 \$ ou plus avant taxes)

AVANT DE COMMUNIQUER AVEC NOUS, ASSUREZ-VOUS D'AVOIR : l'adresse complète et le numéro de téléphone de la personne à abonner.

L'offre est valable jusqu'au 31 décembre 2003, inclusivement. Quantité de livres limitées.

LE DEVOIR

Des boat people cubains se seraient noyés

Miami (AFP) — Dix boat people cubains auraient récemment péri en mer en tentant de gagner les États-Unis, a indiqué hier le service américain des garde-côtes, en citant le témoignage d'un survivant, qui vient d'être rapatrié à Cuba en compagnie de seize autres compatriotes.

Le survivant, un homme de 24 ans, avait été découvert par les garde-côtes lundi à environ 14 km au large de Miami accroché à deux chambres à air. Il avait indiqué être parti de Matanzas, à Cuba, le 27 novembre, sur une embarcation de fortune d'un peu plus de quatre mètres avec 10 autres Cubains. Les conditions atmosphériques se sont fortement détériorées durant leur voyage et leur embarcation a été complètement détruite. Un seul cadavre a été retrouvé dans la zone du naufrage lors des recherches menées par les garde-côtes. Les 16 autres Cubains rapatriés ont été interceptés en mer au cours des dix derniers jours.

CONCOURS SPA LE DEVOIR

Félicitations à notre gagnant **M. FRANS VAN DUN**

Achetez les cartes et cadeaux UNICEF pour sauver les enfants du monde

Cartes UNICEF
P.J.C. Jean-Coutu, Archambault, Pier 1 Imports, La Bale, Québec Loisirs

Cartes et cadeaux UNICEF
Boutique UNICEF (4474, rue Saint-Denis)
Centre Eaton (niveau tunnel)
Place Ville-Marie (Banque Royale)
Métro Bonaventure
IKEA

Tous les profits servent directement à financer les programmes humanitaires de l'UNICEF.

unicef

(514) 288-5134 / 1 866 ENFANTS (363-2687)
www.unicef.ca

TEMPUR
MATELAS ET OREILLERS SUÉDOIS

Recevez deux oreillers suédois Tempur (une valeur de 300\$) avec l'achat d'un matelas suédois Tempur!

ATMOSPHÈRE
MEUBLES ET DÉCORATION

Living Studio
4349, rue Saint-Denis (angle Marie-Anne) Montréal (Québec) H2J 2K9 (514) 527-1293

1037, avenue du Mont-Royal Est (angle Christophe-Colomb) Montréal (Québec) H2J 1X7 (514) 527-0077

LE MONDE

Proche-Orient

Ariel Sharon
au plus bas dans
les sondagesJEFFREY HELLER
REUTERS

Jérusalem — La cote de popularité d'Ariel Sharon a atteint son plus bas niveau hier au moment où, fait inhabituel, les relations entre Israël et les États-Unis traversent une brouille, due à des différences d'appréciation sur le «pacte de Genève».

Infligeant un camouflet au premier ministre israélien, George Bush s'est déclaré favorable à la rencontre qu'ont eue hier son secrétaire d'État, Colin Powell, avec les coauteurs du «pacte de Genève», plan de paix symbolique élaboré par la «colombe» israélienne Yossi Beilin et par l'ancien ministre palestinien de l'Information, Yasser Abéd Rabbo, lesquels font actuellement une visite aux États-Unis pour rallier des soutiens à leur cause.

«Je pense qu'il est productif», a dit Bush de ce pacte, élaboré alors que la «feuille de route» pour la paix est dans l'impasse et que la seconde intifada dure depuis plus de trois ans.

Selon un sondage publié hier dans les colonnes du quotidien *Maariv*, seuls 33 % des Israéliens se disent satisfaits de l'action de leur premier ministre tandis que 59 % s'en disent mécontents. Sharon atteint là sa cote de popularité la plus basse depuis le commencement de son second mandat, en février.

La popularité de Sharon a baissé de manière régulière depuis la fin, en août, d'une trêve unilatérale proclamée le 29 juin par les grandes organisations radicales palestiniennes. L'arrêt brutal de cette trêve a fait disparaître un sentiment de sécurité que la population commençait de nouveau à éprouver.

Le même sondage publié par *Maariv* montre que le lancement officiel du «pacte de Genève» n'a pas dopé la popularité de ce plan. Seuls 29 % des Israéliens interrogés s'y déclarent favorables, contre 27 % avant qu'il ne soit officiellement dévoilé. 45 % s'y opposent.

En vertu de ce pacte, Israël céderait la Cisjordanie et la bande de Gaza aux Palestiniens pour qu'ils créent leur État, ce qui est également l'objectif ultime de la «feuille de route» mise au point par le «quartet» (États-Unis, Russie, Union européenne et Nations unies).

Mais contrairement à une «feuille de route» restée plutôt vague sur certains points, le «pacte de Genève» esquisse des solutions à des problèmes de fond en précisant le démantèlement de la plupart des colonies de peuplement juif dans les territoires occupés, moyennant quoi Israël aurait le droit de décider combien de réfugiés palestiniens, chassés par les guerres depuis 1948, seraient habilités à revenir.

Avi Pazner, porte-parole du gouvernement israélien, a minimisé le désaccord actuel avec les États-Unis. «Le seul sceau que Washington a apposé concerne la feuille de route et nous sommes très disposés à continuer sur la voie de cette feuille de route.»

James Baker est chargé de régler
le problème de la dette irakienne

Des citoyens de Bagdad manifestent contre la violence

Le Conseil de gouvernement provisoire irakien avait appelé la semaine dernière la communauté internationale à accepter un rééchelonnement de la dette extérieure du pays, évaluée par le Fonds monétaire international à 120 milliards de dollars. L'administration américaine vient de nommer un ancien secrétaire d'État pour démêler cet écheveau.

AGENCE FRANCE-PRESSE
REUTERS

Washington et Bagdad — Le président américain George W. Bush a nommé hier l'ancien secrétaire d'État James Baker, un de ses hommes de confiance, envoyé spécial pour la dette irakienne.

James Baker, un riche avocat de 73 ans, va répondre directement à George W. Bush, court-circuitant l'administrateur civil américain pour l'Irak, Paul Bremer.

Le Conseil de gouvernement provisoire irakien avait appelé la semaine dernière la communauté internationale à accepter un rééchelonnement de la dette extérieure du pays, évaluée par le Fonds monétaire international (FMI) à 120 milliards de dollars. Elle a été accumulée par l'ex-dictateur Saddam Hussein, renversé par l'intervention militaire américano-britannique en avril dernier.

Connaissance de la finance

James Baker a notamment été le chef de la diplomatie de George Bush, le père de l'actuel président, de 1989 à 1992, avant de devenir secrétaire général de la Maison-Blanche lors de la dernière année du mandat de George Bush.

En tant que secrétaire d'État, il avait contribué à mettre en place la coalition internationale qui avait participé à la guerre du Golfe en 1991 pour chasser les troupes irakiennes du Koweït.

Sa connaissance de la finance, des relations et des institutions internatio-



REUTERS

Un millier d'Irakiens, en majorité chiites, ont manifesté hier dans le centre de Bagdad pour dénoncer «le terrorisme» et les actions militaires qui visent «les Irakiens ou les forces américaines qui ont libéré l'Irak».

nales va l'aider à démêler l'écheveau de la dette, que l'Irak ne peut actuellement rembourser et que certains au sein de l'administration Bush voudraient voir purement et simplement annulée.

En annonçant sa nomination hier, Scott McClellan, le porte-parole de la Maison-Blanche, a souligné que sa tâche sera de «tenter de restructurer et

de réduire la dette officielle irakienne».

La dette de 120 milliards de dollars ne comprend pas les réparations dues après l'invasion du Koweït en 1990, qui font l'objet d'un régime spécial. Sur ce total, l'Irak doit plus d'un tiers aux pays membres du Club de Paris.

Plus de la moitié doit être en principe remboursée à d'autres pays, no-

tamment ses voisins du Golfe, et environ 10 % à des créanciers privés.

Nouvelles attaques

Au moins quatre Irakiens et un soldat américain ont été tués hier par l'explosion d'une bombe au passage d'un convoi militaire dans une rue bondée de Bagdad, où un millier de personnes ont manifesté contre le terrorisme.

L'explosion a eu lieu à environ 200 mètres de la mosquée Samarraï, lieu de culte sunnite dans le sud de Bagdad.

Selon le chef des urgences à l'hôpital al-Kindi, où des victimes irakiennes ont été transportées, «trois morts, deux hommes et une femme, et 13 blessés ont été admis à l'hôpital». À l'hôpital neurologique, on a indiqué avoir reçu un mort irakien et deux blessés.

L'armée américaine a indiqué avoir perdu un soldat dans ce qui semble être la même attaque. «Le soldat était à bord d'un convoi de trois véhicules quand un engin artisanal a explosé.» Son décès porte à 190 le nombre de soldats américains tués dans des «actions hostiles» depuis le 1^{er} mai.

Au même moment, un millier d'Irakiens, en majorité chiites, ont manifesté dans le centre de Bagdad pour dénoncer «le terrorisme» et les actions militaires qui visent «les Irakiens ou les forces américaines qui ont libéré l'Irak», selon les organisateurs.

Le défilé était ouvert par des dizaines d'enfants, âgés de cinq à dix ans et portant des fleurs, «devenus orphelins à cause du terrorisme», ont indiqué les organisateurs.

Le président de l'Association pour la protection de l'enfance, une ONG irakienne formée après la guerre, Sabih Hassan, a affirmé son hostilité «à toutes les opérations, y compris celles visant les Américains».

Toutefois, certains manifestants critiquaient le plan de la coalition de déployer dans les régions sunnites des unités formées d'opposants à Saddam Hussein, y compris des Kurdes et des chiites.

«Cela mènera à un bain de sang», a estimé un organisateur, Hatem al-Awadi.

EN BREF

Un ex-missile
russe pour lancer
des satellites

Baïkonour (Reuters) — La Russie a testé avec succès hier la version modifiée d'un ancien missile nucléaire reconverti en lanceur de satellites commerciaux. Cet essai réussi pourrait à terme permettre à Moscou de proposer les fusées les moins chères sur le marché de la mise en orbite des satellites. Une fusée Strela (Flèche), version modifiée d'un missile RS-19 Stiletto, a décollé d'un silo souterrain sur le cosmodrome de Baïkonour, au Kazakhstan, a déclaré un porte-parole russe, le lieutenant-colonel Igor Zatoula. Le Stiletto était conçu à l'origine pour emporter six têtes nucléaires, soit suffisamment pour détruire plusieurs villes. Du fait des reconversions opérées pour satisfaire aux conditions du traité START 2 (1993) sur les arsenaux stratégiques, il pourrait désormais accompagner dans l'espace des satellites de télécommunications ou de télévision fabriqués dans les pays qu'il était à l'origine conçu pour dévaster.

Les talibans
menacent
la Loya Jirga

Spin Boldak (Reuters) — Les talibans menacent d'accentuer leurs attaques à l'approche de la réunion, la semaine prochaine à Kaboul, de la Loya Jirga (assemblée traditionnelle afghane) constituante, estimant que ceux qui y participeront méritaient la mort. Cette menace émane du commandant Hafiz Abdul Majid, l'un des dix membres du conseil de direction créé cette année pour coiffer le mouvement des anciens étudiants en religion passé à la clandestinité et à l'action violente contre le gouvernement du président Hamid Karzai et ses alliés occidentaux. Ce responsable militaire a prévenu que les combattants talibans multiplieraient les attaques avant la réunion, en principe à compter du 10 décembre, de la Loya Jirga et mis en garde tous ceux qui seraient tentés d'y participer. Par ailleurs, un groupe de talibans présumés a attaqué jeudi sans faire de victime un convoi de l'armée américaine dans le sud-est de l'Afghanistan, a annoncé hier un porte-parole militaire américain, le major Richard Sater.

Se prendre en main
est le travail de toute une vie.1 877 369-7845
(514) 369-7845
www.osteoporose.qc.ca

Signez la pétition contre les défusions !

www.jaimemontreal.qc.ca

Opportuniste ?

Vous avez le droit.
Avec la nouvelle carte Platine de la Banque Nationale.

Pure Platine

Voyagez sans restrictions

- > Choisissez l'agence de voyages.
- > Échangez vos points contre tout service offert par votre agence : vol, forfait ou hébergement.
- > Voyagez quand vous le voulez, avec la ligne aérienne de votre choix, et profitez des rabais de dernière minute.

Accédez à des bénéfices plus que généreux

- > Obtenez un point boni pour chaque dollar d'achat porté à votre carte.
- > Voyagez plus rapidement : la valeur de vos points peut dépasser de 67 % la valeur des points offerts par les programmes concurrents.
- > Échangez vos points contre de nombreuses autres récompenses : divertissement, articles de marques reconnues et certificats-cadeaux.
- > Bénéficiez d'une assurance annulation et interruption de voyage, d'une assurance retard de vol et d'une assurance bagages.
- > Profitez de l'assurance achats la plus généreuse sur le marché.

Intéressé ?

Demandez-la maintenant et obtenez
5 000 points bonis*Composez le 1 888 MA CARTE
ou visitez le www.bnc.caBANQUE
NATIONALE

LA PREMIÈRE BANQUE AU QUÉBEC

* Certaines conditions s'appliquent. L'offre prend fin le 31 janvier 2004.

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

Pas naturels, les changements climatiques

PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Les changements climatiques actuels ne peuvent plus s'expliquer par des causes naturelles et doivent être attribués à l'influence humaine, soutiennent deux scientifiques réputés de l'agence gouvernementale américaine qui s'intéresse aux phénomènes océaniques et atmosphériques.

Dans un article publié dans la revue américaine *Science*, ils réfutent les explications selon lesquelles le réchauffement qui s'est produit au cours des 50 dernières années serait causé par des phénomènes naturels, comme la fluctuation

du rayonnement du soleil. «Les changements climatiques sont dominés par l'influence humaine, qui dépasse maintenant largement l'influence des variations naturelles», affirment Thomas Carl et Kevin Trenberth.

Des périodes de réchauffement se sont déjà produites par le passé, comme ce fut le cas en Europe, entre les années 1100 et 1200 de notre ère, ce qui a permis à certains d'affirmer que ce phénomène pouvait expliquer les changements contemporains.

«Le climat a varié naturellement par le passé, mais ce que nous expérimentons actuellement est causé par l'activité humaine», indiquent les deux scientifiques.

Jusqu'ici, plusieurs scientifiques ont réclamé que les émissions de gaz à effet de serre soient réduites par mesure préventive, sans attendre une preuve irrefutable qu'ils sont bien la cause du réchauffement de l'atmosphère. «La vitesse des changements climatiques causés par l'activité humaine va s'accroître pour dépasser les variations naturelles, qui ont prévalu au moins depuis les 10 000 dernières années», disent MM. Carl et Trenberth.

Les changements climatiques vont se poursuivre pendant plusieurs siècles encore en dépit des efforts pour réduire les émissions qui causent l'effet de serre parce que ces gaz se trouvent déjà dans l'atmosphère, soutiennent les deux Américains.

EMPLOIS

À l'opposé, l'emploi est demeuré anémique en Ontario

SUIITE DE LA PAGE 1

au Mouvement Desjardins.

Dans son commentaire, Statistique Canada a appelé que l'ajout de 54 100 nouveaux travailleurs en novembre représente la troisième hausse mensuelle consécutive. «Depuis le mois d'août, l'emploi a progressé de 166 000, une hausse nettement supérieure à celle de 52 000 emplois observée au cours des huit premiers mois de l'année.» Depuis trois mois, le taux de chômage au pays est passé de 8 à 7,5 %. Et au total, «cela porte la croissance de l'emploi pendant les 11 premiers mois de 2003 à 1,4 %», a résumé l'agence, qui ajoute que la vigueur récente s'est surtout manifestée dans le travail à temps plein (+38 100).

De plus, l'éveil a touché de manière plus marquée le secteur de la fabrication, malgré une progression du dollar canadien par rapport à sa contrepartie américaine ayant été en s'accroissant cet automne. Donnant suite à cette lecture voulant que, pour l'heure, le regain de vie de l'économie américaine pouvait plus que contrebalancer la détérioration du taux de change, la composante manufacturière a inscrit un gain net de 23 700 emplois le mois dernier, ressentant principalement en Ontario et au Québec. Mais un mois ne fait pas une année et ce segment, frappé par la récession, demeure toujours déprimé. «Le nombre d'emplois manufacturiers reste inférieur de 78 000 (-3,3 %) au niveau observé en novembre 2002, au moment où s'est amorcée la tendance à la baisse dans ce secteur», a précisé Statistique Canada.

Pointant en direction du Québec, «la plus forte hausse d'emplois a été observée dans le secteur de la fabrication [...] Selon des estimations récentes, le Québec enregistre une forte augmentation des livraisons manufacturières», a enchaîné Statistique Canada. En fait, l'Ontario et le Québec ont été en tête des neuf provinces ayant déclaré une augmentation de leurs expéditions manufacturières en septembre.

Dans l'ensemble, les 54 200 emplois créés le mois dernier, dont plus de 80 % à temps plein, gonflent le total des deux derniers mois à quelque 80 000 (+2,2 %) «et fait suite à une faible variation de l'emploi pendant les neuf premiers mois de l'année». Ce rebond a permis au taux de chômage de la province de revenir à son niveau de juillet. Il se situait alors également à 9,1 % pour ensuite monter à 10 % le mois suivant.

À titre de comparaison, l'emploi en Ontario est, à l'opposé, demeuré anémique en novembre pour un deuxième mois consécutif, ce qui est venu contraster la forte augmentation de septembre. Mais une diminution de l'activité sur le marché du travail s'est traduite par un recul de 0,2 point du taux de chômage, à 6,8 %. Depuis le début de l'année, l'emploi ontarien est en hausse de 84 000, ou de 1,4 %, a renchéri Statistique Canada.

«Ces bonnes nouvelles apportent un peu de réconfort après la déception causée par la publication, la semaine dernière, des résultats sur la progression du PIB canadien au troisième trimestre (seulement 1,1 % en rythme annuel en regard d'une hausse de 8,2 % aux États-Unis). Les consommateurs ont été les piliers de la croissance au cours des derniers trimestres. Toutefois, la poussée de l'emploi depuis trois mois au Canada laisse espérer que les entreprises participeront davantage à la croissance au dernier trimestre de l'année 2003 et en 2004», a commenté Joëlle Noreau.

Québec jubile

On s'en doute, la donnée de novembre a réjoui le gouvernement québécois, qui a qualifié d'exceptionnelle la performance de l'économie québécoise. «Pour moi, ce qui est le plus encourageant, c'est que les nouveaux emplois créés l'ont été principalement dans le secteur de la fabrication, l'un des principaux moteurs de l'économie québécoise, et cela à la suite d'une forte augmentation des livraisons manufacturières», a noté Claude Bécharé. Le ministre de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille a souligné que, depuis le début de l'année, l'emploi au Québec a augmenté de 60 200, soit une hausse de 1,7 % par rapport à la même période l'an dernier. Et que plus de la moitié de ces nouveaux emplois sont à temps plein.

Rebond des exportations québécoises

LE DEVOIR

Autre donnée venant illustrer un rebond de l'activité économique québécoise, les exportations ont affiché un gain de 9,6 % entre août et septembre. Malgré la forte appréciation du dollar canadien par rapport au billet vert, les exportations québécoises vers les États-Unis ont augmenté de 11 %.

L'appréciation du dollar n'est certes pas sans effet. L'Institut de la statistique du Québec (ISQ) a noté qu'au cours des trois premiers trimestres, les exportations québécoises étaient en baisse de 1,6 % par rapport aux neuf premiers mois de 2002. Mais d'octobre à septembre, on a assisté à un rebond de 9,6 %, avec des hausses dans 19 des 25 grands groupes. «C'est surtout le cas des avions, de l'équipement et du matériel de télécommunication, des moteurs d'avion et du bois d'œuvre résineux», a énuméré l'ISQ.

Vers les États-Unis, le mouvement des exportations a continué d'évoluer en dents de scie. Elle ont augmenté de 11 % en septembre. Mais «en juillet et en août, elles ont affiché une augmentation d'environ 10 %, suivie d'une baisse de même importance».

Si le mouvement Nord-Sud demeurait toujours sans tendance particulière, «après trois mois marqués par des reculs importants, les exportations vers l'Europe semblaient sur la voie d'une reprise, compte tenu d'une croissance d'environ 3 % en août. En septembre, cependant, elles demeurent au même niveau que le mois précédent», a renchéri l'ISQ. Vers l'Asie, «après la forte baisse qu'elles avaient subi au cours des deux mois précédents, les exportations affichent une croissance d'environ 7 % au cours du mois de septembre».

Les importations québécoises ont, pour leur part, augmenté de 10,6 % d'août à septembre. Après neuf mois, leur valeur cumulée dépasse de 6,2 % celle des mêmes mois de 2002.

Virage régional pour la coopération France-Québec

MICHEL DOLBEC
PRESSE CANADIENNE

Paris — La coopération entre la France et le Québec passera davantage par les régions à l'avenir. Ce virage s'est accentué jeudi et hier à Bordeaux à la faveur des deuxièmes Ateliers franco-québécois de la coopération décentralisée.

Les premiers s'étaient tenus au Québec en 2001 mais n'avaient guère retenu l'attention. Cette fois-ci, la rencontre, qui a réuni une douzaine de régions françaises et une dizaine de régions québécoises, a pris une autre ampleur. Environ 150 élus et représentants des milieux économiques ou culturels (dont une soixantaine venus du Québec) y ont discuté des meilleurs moyens de renforcer les liens de coopération entre régions.

À Québec comme à Paris, ce dossier est désormais présenté comme une priorité. Dès leur première rencontre à Québec, quelques semaines après la victoire des libéraux, les premiers ministres Jean Charest et Jean-Pierre Raffarin avaient d'ailleurs placé le développement régional au sommet de la liste de leurs priorités. «Nous avons décidé de faire confiance aux régions», a déclaré en entrevue la ministre des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, Michelle Courchesne, elle-même responsable de la région de Laval. «Ce resserrement des liens entre les régions va renforcer les relations franco-québécoises en leur donnant un rayonnement dans toutes les régions. C'est une valeur ajoutée.»

En dehors de Québec et Paris, d'importants axes de coopération existent déjà. Montréal est jumelée à Lyon, Québec à Bordeaux, et le Québec a signé ces dernières années une demi-douzaine de plans d'action avec des régions françaises (Rhône-Alpes notamment). Mais les liens entre les régions demeurent encore largement sous-exploités. «Le but, c'est de décloisonner tout ça et de laisser les acteurs sur le terrain prendre leur place», explique le délégué général du Québec à Paris, Clément Duhaime. «Il faut créer des passerelles entre régions québécoises et françaises mais aussi amener les régions françaises à se regrouper entre elles pour travailler avec des regroupements de régions québécoises qui partagent les mêmes préoccupations.»

«On a dit qu'on ne voulait plus de mur à mur», a rappelé la ministre Courchesne à l'issue des ateliers. Les élus régionaux sont des élus de proximité. Ils sont les mieux placés pour saisir les spécificités des régions. Et celles qui ont des affinités se réunissent plus facilement. Cela crée une autre dynamique.»

Dans la foulée de ces ateliers, appelés à se répéter de loin en loin, de nombreuses pistes de coopération ont été explorées. «Ce sont des choses très concrètes, a souligné M. Duhaime. Pendant les ateliers, le maire de Quimper, en Bretagne, a par exemple réalisé ce que celui de Gaspé avait les mêmes préoccupations que lui en matière de pêche ou de protection du littoral.»

LE DEVOIR

Les bureaux du *Devoir* sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du *Devoir*: www.ledevoir.com

Comment nous joindre?

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333
Par télécopieur (514) 985-3360
Par courrier redaction@ledevoir.com

L'agenda culturel

Au téléphone (514) 985-3346
Par télécopieur (514) 985-3390

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344
Par télécopieur (514) 985-3340
Par courrier avisdev@ledevoir.com

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322
Par télécopieur (514) 985-3340

Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur (514) 985-5967
Par courrier abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le *Devoir* est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean sur le Richelieu, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans *Le Devoir*. *Le Devoir* est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.



Jean Charest en compagnie de son homologue du Nouveau-Brunswick, Bernard Lord.

FÉDÉRALISME

SUIITE DE LA PAGE 1

pas une place qui est acquise dans le sens où il faut tous les jours défendre ses intérêts», a-t-il dit.

Répétant que l'entente n'est pas de nature constitutionnelle, M. Charest a indiqué que le Québec avait insisté pour qu'une référence au fait que le Québec n'avait pas adhéré à la Loi constitutionnelle de 1982 fasse partie du préambule de l'entente. De même, le préambule rappelle que les deux ordres de gouvernement, provincial et fédéral, «ont un statut égal, aucun n'étant subordonné à l'autre», et «sont souverains dans leurs propres domaines de compétence», une mention à laquelle tenait le gouvernement du Québec.

Remplaçant la Conférence annuelle des premiers ministres provinciaux, un forum créé il y a 40 ans, le Conseil de la fédération disposera d'un secrétariat basé à Ottawa et d'un comité directeur formé de sous-ministres de toutes les provinces et de tous les territoires. Les premiers ministres se sont engagés à se rencontrer au moins deux fois par année: la prochaine rencontre aura lieu les 23 et 24 février à Vancouver. La présidence du conseil est confiée aux premiers ministres, à tour de rôle, pour une période d'un an, comme c'était le cas pour la conférence annuelle. Après Pat Binns, de l'Île-du-Prince-Édouard, ce sera au tour de Dalton McGuinty, de l'Ontario, de prendre la relève en 2004. Le premier ministre du Québec prendra le relais en 2009.

Pour l'heure, le conseil dispose d'un budget de 6,5 millions que les provinces fournissent au prorata de leur population. La majeure partie de cette somme provient du budget inutilisé du Conseil des premiers

ministres pour sensibiliser les Canadiens à la santé. Ce conseil ainsi que le Secrétariat d'information et de coopération sur le déséquilibre fiscal, qui doit voir le jour à Québec, sont placés sous la responsabilité de la nouvelle institution.

Le Conseil de la fédération poursuit deux objectifs principaux: la coopération interprovinciale et les relations fédérales-provinciales. Le comité directeur du conseil présentera un plan de travail que doivent approuver les premiers ministres en février. Mais on sait déjà que deux priorités y figureront: l'abolition des barrières, tarifaires ou autres, qui nuisent au commerce interprovincial et à la mobilité de la main-d'œuvre ainsi que le financement à long terme de la santé. À cet égard, les provinces réclament qu'Ottawa réduise l'«écart Romanow» et que la part fédérale du financement de la santé, de 16 % à l'heure actuelle, soit graduellement portée à 25 %.

Au futur premier ministre Paul Martin, que les premiers ministres provinciaux doivent rencontrer en février, c'est un message à la fois «constructif» et ferme que lance la création du Conseil de la fédération, a fait valoir M. Charest. «C'est très important et essentiel que M. Martin réponde rapidement» aux demandes des provinces, estime pour sa part le premier ministre du Nouveau-Brunswick, Bernard Lord.

Le Conseil de la fédération, qui prendra ses décisions de façon consensuelle, a pour mandat d'élaborer des positions en matière de relations fédérales-provinciales «lorsque approprié». Il analysera aussi toute action ou mesure du gouvernement fédéral qui a un impact majeur sur les provinces, ce qui pourra mener à des commentaires communs portant sur les projets de loi présentés à Ottawa.

CHORALE

SUIITE DE LA PAGE 1

qui s'occupe de production communautaire, les a aidés à monter la bande-annonce, laquelle ne se veut pas vraiment représentative du film à produire mais aligne une série de clin d'œil évocateurs.

Hier, la rencontre était orchestrée dans les locaux du journal *L'itinéraire*. N'allez pas croire que les institutions, comme Téléfilm ou la SODEC, soient de la fête. «On n'a pas d'expérience dans le milieu. On n'a pas le temps d'attendre sept ans le feu vert de bailleurs de fonds», explique Pierre Anthian. Il lance donc un appel à tous, demande à ceux qui veulent verser, cinq, vingt dollars ou plus de devenir coproducteurs du film en en élan collectif. Il se déclare aussi en quête de retraités ou de chômeurs du monde de l'audiovisuel, cinéastes, directeurs photo ou techniciens en tout genre, désireux de se lancer dans l'aventure *Recyclage*. Avis aux intéressés. «On veut provoquer la solidarité de tout le monde», explique Pierre Anthian.

Derrière ce projet, une douloureuse rupture. On connaît le succès fulgurant récolté par l'ensemble vocal d'hommes de la rue: disques, concerts (plus de mille représentations), voyages: New York, Toronto, Paris, Ottawa. Quant à Montréal, la ville-mère, elle était conquise en permanence. Au passage de la rue à la scène, ceux qui avaient jadis tout perdu retrouvaient une dignité.

Mais voilà qu'il y a onze mois, la chorale s'était tue sur un couac. Du coup, les rues et le métro de Montréal s'en sont sentis comme orphelins. Entre deux rames, nul ne pouvait plus contribuer à remplir le chapeau de ces messieurs. Il manquait quelque chose au paysage urbain. Pierre Anthian vous dira qu'il y a eu ambiguïté au sujet de la gestion des revenus liés à cette formation. Fallait-il verser l'argent à l'Accueil

Bonneau, comme le conseil d'administration le souhaitait, ou le distribuer aux membres de la troupe, comme c'était le cas? Grave question, sur laquelle nul ne s'entendait. Le conseil d'administration a tranché en fermant la boutique. Dur coup pour nos chanteurs, qui perdaient et bonheur et tribune. «Puisqu'on ne veut plus qu'ils chantent, ils ont décidé de se servir d'un autre art et de leur détermination légendaire», explique le directeur, qui a plus d'un tour dans son sac.

Laissez pour compte, nos hommes ont réfléchi. Une seconde vie au cinéma? Pourquoi pas? Pierre Anthian, se basant sur les histoires entendues ici et là à l'Accueil Bonneau et chez les membres de la chorale, a écrit un scénario.

Recyclage raconte l'histoire d'une classe de musique à l'école secondaire. Les élèves ne sont pas motivés; la maîtresse propose donc un exercice: trouver dans la poubelle des débris pour fabriquer un instrument de musique. Les élèves s'activent, dégotent des morceaux de ceci et de cela. Mais de leur côté, les deux têtes de Turc du groupe scolaire trouvent une horde d'itinérants qui vivent dans les poubelles. Leur instrument de musique sera la voix de ces hommes. Leur projet gagne. Une complicité s'instaure entre enfants et itinérants. Suivront toutes sortes d'histoires mettant en scène les sans-abri.

Morale de l'histoire: «On espère qu'une nouvelle génération acceptera les sans-abri sans préjugés», précise Anthian. Tout le film repose sur l'histoire de la chorale, les vieux démons de la toxicomanie, de la dépression, qu'ils ont exercés.»

Pour l'heure, donc, ce projet n'existe qu'à l'état virtuel. Mais public et professionnels du cinéma peuvent y participer en communiquant avec la Chorale de l'Accueil Bonneau, aux soins du journal *L'itinéraire*, 1104, rue Ontario Est, à Montréal.